1ère année. No Prospectus — QUEBEC, SAMEDI, 27 MAI 1893 — Le numéro : 1 centin

ABONNEMENT
(Strictement payable d'avance)

Un an.....$ 3 00
Quatre mois.....1 00
Un mois.....0 25
Une semaine.....0 06
Le numéro.....0 01

La Cie de Publication Québecquoise
Propriétaire

L'AVENIR

JOURNAL QUOTIDIEN

TARIF DES ANNONCES
(Toisées sur agathe)

Première insertion, par ligne.....$ 0 10
Insertion subséquente " 0 05

Conditions spéciales pour annonces à long terme.

Adressez toute correspondance concernant l'administration à
L'ADMINISTRATION
No 1, Port Dauphin

J.-C. Langelier, Rédacteur — BUREAUX : No 1, PORT DAUPHIN — Joseph Dussault, Administrateur

AVIS

Nous adressons L'AVENIR à un certain nombre de personnes en dehors de la ville de Québec. Nous faisons cette distribution à 25,000 exemplaires. Que l'on ne craigne pas de lire et de garder ce numéro prospectus Nous ne faisons pas la chasse FORCÉE OU DÉTOURNÉE aux abonnements et l'on peut être assuré que NOTRE JOURNAL NE SERA ADRESSÉ RÉGULIÈREMENT QU'A CEUX QUI AURONT ENVOYÉ LE PRIX DE L'ABONNEMENT A L'AVANCE POUR AU MOINS QUATRE MOIS. Ceux qui recevront ce premier numéro et qui ne désirent pas recevoir L'AVENIR n'ont pas besoin de se donner le trouble de le renvoyer—il suffit qu'ils n'envoient pas le prix de l'abonnement pour que leurs désirs soient respectés.

Nous tenons aussi à faire observer que ce premier numéro ne contient pas autant de dépêches, de variétés et de reproductions que nous en donnerons quand notre journal sera régulièrement en marche, dans une dizaine de jours. Nous pouvons dire sans exagération que L'AVENIR, une fois baptisé, sera plus intéressant qu'il ne l'est aujourd'hui sur les fonds baptismaux.

PROSPECTUS

En entrant dans l'arène, *L'Avenir* veut indiquer la lutte qu'il entend faire.

Dans l'œuvre administrative du parti qui nous gouverne à Québec comme à Ottawa, les abus sont devenus, surtout depuis quelques années, d'une monstruosité constituant un véritable défi à l'opinion publique. Pour galvaniser ce vieux cadavre en décomposition, que l'on désigne sous le nom de " parti tory," les mercenaires qui nous gouvernent ont tout pollué, tout prostitué, tout sacrifié ce que nous avons de plus cher comme peuple et comme race distincte.

Dans l'ordre administratif, la débauche, les brigandages, les scandales du parti tory ont originé avec le fameux gouvernement de coalition de 1854, destiné à souder, par la corruption des chefs et l'achat de l'électorat, la dernière maille de la chaîne forgée par Lord Durham et la constitution de 1841. A compter de cette époque néfaste de 1854, où nous fûmes trahis et livrés au torysme par nos chefs, l'histoire du parti tory n'offre qu'une série continue de scélératesses et de brigandages administratifs, dont les plus marquants furent les contrats Baby, l'affaire des chemins de York, les fraudes électorales du fameux Fellowes, le trafic honteux des emplois publics, la profanation du serment dans la sale affaire du *Double Shuffle*, le vol des deniers publics jetés en pâture au Grand Tronc, à la Banque du Haut-Canada, au fonds d'emprunt municipal du Haut-Canada, à la compagnie Allan, aux entrepreneurs des édifices publics d'Ottawa, enfin à tous les spéculateurs véreux qui fournissaient les fonds requis pour faire tourner la machine à corruption.

Ce fut grâce à cette épouvantable organisation, basée sur le pillage des deniers publics et la corruption la plus effrénée, que les chefs tory ont pu se former la majorité d'eunuques qui a voté la confédération, destinée à faire disparaître la race canadienne-française en la noyant dans le gouffre anglo-saxon.

Qu'avons-nous vu depuis la confédération ?

Les mêmes méthodes administratives, les mêmes turpitudes se continuer sous le régime tory.

Ouvrez le dossier du parti tory pour les vingt-cinq dernières années et qu'y trouvez-vous ?

Pour Ottawa—

Le scandale des fonds secrets ;

Le trop fameux scandale du Pacifique, qui fit bruyamment sombrer la barque en 1873 ;

Les scandales du *Northern Railway ;*

Le scandale des carrières de St-Vincent de Paul ;

Le scandale des achats pour l'Intercolonial ;

Le scandale des terrains de l'artillerie ;

Le scandale de la section B ;

Le scandale Onderdonk ;

Le scandale Rykert ;

Le scandale des vols et pillages commis par certains officiers au détriment des colons, dans la fameuse campagne du Nord-Ouest ;

Enfin, pour abréger, les scandales du havre de Québec, qui ont plongé pour le reste de ses jours dans la honte et l'ignominie le ministre sous lequel ils ont été commis.

Pour Québec, nous trouvons—

Les faiblesses criminelles de l'administration Chauveau, le sacrifice des plus belles concessions forestières aux mignons du pouvoir, aux fournisseurs du fonds électoral ;

Le trop fameux scandale des Tanneries ;

Les abominations du régime DeBoucherville-Angers, sous lequel certains ministres se faisaient faire des cadeaux de chevaux, de harnais et de bijoux pour pousser les affaires des spéculateurs ou des *rings* de chemins de fer ;

L'affaire Prentiss et l'emprunt à la Banque du Peuple, l'administration et la vente du chemin de fer Q. M. O. & O., l'affaire de l'emprunt français et du crédit foncier Franco-Canadien ;

Les turpitudes sans nom comme sans nombre du régime Mousseau—la vente des contrats publics et les autres monstruosités qui ont écrasé cette administration sous le mépris de ses propres amis, après moins de deux ans d'existence ;

Les transactions véreuses du gouvernement Ross-Taillon avec certains entrepreneurs publics.

Enfin, la profanation du serment, le vol et le pillage sont tellement invétérés dans le parti tory, qu'un lieutenant-gouverneur n'a pas craint de violer son serment d'office, de fouler aux pieds le plus élémentaire de ses devoirs pour nous voler le pouvoir au profit de son parti. Et ce qui est plus grave encore, c'est que dans deux grandes assemblées de torys, ce forban politique a pu cyniquement et impunément se vanter de ce forfait.

L'Avenir, a dans cette douloureuse énumération un programme tout tracé.

Pour suffire à tous ces brigandages administratifs, les torys ont chargé le pays d'une dette énorme, écrasé le peuple sous les taxes. De l'Atlantique au Pacifique notre population—surtout celle des campagnes—gémit sous les étreintes d'un fisc véreux, qui lui arrache le plus clair de son avoir pour le verser dans le gousset des monopoleurs ou dans le gouffre de plus en plus insatiable du trésor public.

Il y a dans le tarif du gouvernement fédéral et dans les taxes imposées par celui de Québec, des abus que *L'Avenir* combattra avec toute l'énergie dont il est capable.

Il combattra aussi les extravagances, les abus qui existent dans les dépenses du service public et fera voir en détail toutes les réductions qui pourraient être opérées sans nuire à l'efficacité de ce service.

Dans un autre ordre d'idées, l'œuvre du parti tory a été plus désastreuse encore, puisqu'elle a été une œuvre de trahison et d'apostasie nationale.

Qu'a fait le parti tory au sujet de la question des écoles du Nouveau-Brunswick ?

Il a honteusement trahi et sacrifié les droits des Canadiens-français et des catholiques du Canada.

Qu'a-t-il fait lors de la malheureuse insurrection des Métis du Nord-Ouest ?

Il a immolé sur le bucher de l'orangisme ce petit groupe français, qui avait droit de compter sur les sympathies et le secours de la majorité de la population de notre province.

Quelle a été, tout récemment encore, la conduite des torys au sujet de la question des écoles du Manitoba ?

La capitulation devant l'orangisme, la trahison des intérêts catholiques, la violation de toutes les promesses faites par ce parti pour nous induire à accepter la confédération.

Aimant la liberté pour eux-mêmes, les Canadiens-français se sont toujours fait un devoir scrupuleux de l'accorder pleine et entière aux autres. L'histoire est là pour constater que jamais, dans le temps où nous avions le contrôle absolu de l'assemblée législative, avant les jours néfastes de 1837, il ne nous est même venu à l'esprit d'empiéter sur les privilèges des autres races vivant au milieu de nous. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous laisse l'usage de la langue française, nos lois civiles et ces institutions religieuses qui nous sont chères à plus d'un titre. Si, par la politique d'exclusivisme et d'anéantissement suivie par le parti tory, principalement depuis quelques années, à l'égard de tout ce qui est français et catholique, on nous mettait un jour dans la douloureuse nécessité de choisir entre le maintien des institutions qui font de nous une nationalité distincte et l'allégéance à la couronne d'Angleterre, *L'Avenir* combattrait certainement en faveur de la première alternative.

Le sang français qui coule dans nos veines, la foi religieuse que nous professons, nous donnent naturellement des sympaties pour tous les groupes français dispersés dans le Canada, en dehors des limites de notre province. Notre nombre et l'influence que nous pouvous exercer dans le parlement fédéral nous imposent le devoir de remplir le rôle de protecteurs à l'égard de ces groupes français et catholiques, en tant que cela ne porte pas atteinte aux privilèges garantis par la constitution aux croyances et aux institutions des autres races.

Cette mission de protecteurs de la race française et des populations catholiques du Canada, que nous imposent notre origine et notre nombre, les chefs tory de la province de Québec l'ont trahie, comme ils ont trahi tous nos autres intérêts ; en toutes circonstances ils nous ont sacrifiés à l'orangisme qui, depuis 1867, a fait un autodafé constant de tout ce qu'il peut y avoir de plus cher à un cœur français et catholique.

Fidèle à la politique des chefs libéraux, qui ont toujours été les champions de la cause française, *L'Avenir* exposera sans merci les trahisons des hommes qui nous vendent à nos pires ennemis, sous prétexte de ne pas troubler l'harmonie qui doit exister entre les différents groupes d'une population mixte.

Pour tout observateur sérieux, il est évident que le temps est arrivé de faire subir à notre organisation politique des modifications considérables. La fédération impériale, l'indépendance, l'annexion même sont des questions dont l'étude s'impose à tous les citoyens ayant le moindre souci de l'avenir du pays.

L'Avenir étudiera tout particulièrement ces graves questions ; il en fait un des premiers articles de son programme et ses colonnes seront ouvertes à tous ceux qui voudront exprimer leur manière de voir sur ces différents sujets.

En sus de la corruption, la diffamation a toujours été, comme elle l'est encore, le moyen d'action favori du parti tory : Papineau, Lafontaine, Dorion, tous ces grands patriotes, tous ces nobles caractères dont le parti libéral vénère le souvenir avec un sentiment de si juste orgueil, ont été calomniés, diffamés systématiquement par la presse tory, pour les ruiner dans l'estime du peuple, dans le but d'atténuer l'influence ou la force que leur donnaient leurs talents et leur patriotisme, l'honnêteté de leurs motifs et leur proverbiale intégrité. Consultez les vieilles liasses de la presse tory et qu'y trouvez-vous ? La calomnie, l'injure, les insultes les plus brutales lancées à la figure de ces hommes d'élite, qui font l'honneur de notre race comme la gloire de notre pays.

Et l'hon. M. Joly de Lotbinière, ce type parfait du gentilhomme et de l'honnête citoyen, qu'est-ce que les journaux tory n'ont pas inventé d'infamies sur son compte, pendant qu'il était dans la politique active ?

L'hon. M. Laurier, que ceux de ses adversaires qui se respectent reconnaissent comme un politicien sans peur et sans reproches, n'est-il pas en butte aux attaques grossières et calomnieuses d'une bonne partie des journaux à la dévotion de la cause tory ?

Enfin, que dire de la campagne de diffamation et de calomnie poursuivie avec tant d'acharnement contre l'hon. M. Mercier ? Il partage avec Papineau l'honneur d'avoir provoqué les bordées les plus rabiques de tout ce qu'il y a d'écrivailleurs véreux dans le camp tory.

L'Avenir ne tient pas à entrer sur ce terrain ; mais, s'il y est entraîné par les provocations de ses adversaires, il n'évitera pas la lutte, qu'il fera " dent pour dent et œil pour œil."

Assez longtemps nos amis ont été bafoués et villipendés par les séides de l'orangisme ; il faut ou que ce système cesse ou qu'il soit employé également contre ceux qui en ont inauguré la pratique. A la guerre comme à la guerre : pas de faiblesse ou de puérils égards pour ceux qui attaquent injustement, insultent ou calomnient nos amis. Sur ce point, *L'Avenir* sera intraitable, ne fera quartier à personne, pour aucune considération. Et si, pour repousser l'attaque, il devient nécessaire de pénétrer en pays ennemi, nous le ferons sans hésitation et avec toute l'énergie dont nous sommes capable.

Tels sont les principaux jalons qui guideront la ligne de conduite de *L'Avenir*.

LE JOURNAL LE " MONDE "

Il y a dans la bonne ville de Montréal certain journal qui ne recule devant rien pour tenir le haut de l'affiche, pas même devant la facétie. Raconter des blagues à propos de tout et à propos de rien, c'est un moyen comme un autre de se faire lire.

C'est précisément le genre dans lequel fait *Le Monde*.

A preuve, nous pouvons citer ce qu'il a dit le 16 mai, de nos intentions à l'égard de *L'Electeur* et de son directeur. Inutile d'ajouter que c'est de la blague—qu'on nous pardonne l'expression—du commencement à la fin. Si le quidam qui a publié ces sornettes n'est pas un écrivain de " première taille," c'est assurément un homme de *premier front*. Nous est avis que c'est un monsieur qui a laissé ici des souvenirs à justifier cette opinion. Si nous ne faisons pas erreur sur son identité, nous le connaissons trop pour gaspiller notre encre à lui répondre. *Alius tendimus.*

Mais, puisque l'occasion s'en présente, nous allons indiquer clairement ceux à qui nous entendons faire concurrence.

Autrefois, la presse française bleue était grassement subventionnée par les chefs de son parti. Un beau jour, cependant, il vint à l'esprit des fédéraux de se débarrasser de cette corvée, en montant une imprimerie officielle. Ce fut le coup de grâce du reptilisme. Siffler, c'est bien amusant, mais à condition d'avoir quelque chose sous la dent ; et quand la pitance cesse, il faut bien que le métier cesse aussi.

Ainsi s'explique l'apparition de ce fléau de la presse soi-disant indépendante, qui nous est tombée des branches du torysme.

La légende rapporte que devenu vieux, le diable se fit moine. Au moyen d'une évolution qui ne manque pas d'analogie, dès que la presse bleue fût mise à la portion congrue, elle s'est dite indépendante, afin de se faufiler plus facilement chez les libéraux et de leur extorquer par ce stratagème les moyens d'existence que ses anciens protecteurs ne voulaient plus lui laisser prendre dans la caisse publique.

Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure.

Admettons franchement que *Le Monde*, de Montréal, et *L'Evénement*, de Québec, sont les deux types les mieux réussis dans cette catégorie d'amphibies.

S'il ne s'agisssait que d'une affaire de sous, il ne vaudrait guère la peine de s'occuper de cette contrebande. Mais il y a plus que cela : en venant chercher la vie dans nos rangs, ces chevaliers de la curée y introduisent des germes de mort. Tant qu'il n'y a pas de lutte sérieuse, ces braves gens nous montrent patte de velours, pour conserver ou accroître leur clientèle parmi nous. Mais du moment que la bataille commence, qu'une campagne électorale s'annonce, que les chefs bleus ouvrent toute grande la boîte aux dragées, ils retournent à leurs anciennes amours, reprennent leurs instincts de carnage et se ruent comme des forcenés sur nos chefs et nos meilleurs soldats.

Ces voltes-faces produisent la confusion dans nos rangs. On attache naturellement une certaine considération aux dires d'un journal qu'on lit depuis longtemps, principalement quand ce journal s'est conduit d'une manière décente. Un bon nombre de libéraux, qui lisent ces feuilles soi-disant indépendantes, finissent par donner dans le piège et les suivent dans dans leurs voltes-faces.

C'est à cette presse stipendiaire, pas à d'autres, que nous entendons faire concurrence. Nous voulons chasser de nos rangs ces loups déguisés en brebis. Nous y réussirons facilement, si nos amis veulent y mettre un peu de bonne volonté. Pour se faire accepter, ces feuilles se donnent comme *journaux à nouvelles*. Eh bien ! nous pouvons garantir aux libéraux que sous ce rapport, *l'Avenir* sera l'égal de n'importe quel journal français. Nos dépêches télégraphiques, nos colonnes de nouvelles, nos reproductions, notre bulletin commercial ne laisseront rien à désirer. Enfin, nous donnerons à nos lecteurs autant de matières intéressantes à lire qu'ils pourront raisonnablement en désirer. Et si *l'Avenir* ne tient pas ses promesses, il sera toujours temps de l'abandonner.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

BÉDARD, DECHÊNE & DORION
AVOCATS
Bureau : 23, Rue St-Louis
(En face du Palais de Justice)

CORRIVEAU & PARÉ
AVOCATS
Bureau : 51, Rue St-Pierre
(Pied de la Côte de la Montagne)
Bureau du soir : 740, Rue St-Valier
(En haut de la pharmacie W. E. Brunet)

FITZPATRICK & TASCHEREAU
AVOCATS
Bureau : 119, Rue St-Pierre
Basse-Ville, Québec (Chambre No 6)

MALOUIN & MALOUIN
AVOCATS
Bureau : 23, Rue St-Louis
(En face du Palais de Justice)

PIERRE MACKAY
AVOCAT
Bureau : 48, Rue St-Pierre
(Ancien magasin P. Garneau & fils)

PELLETIER & CHOUINARD
AVOCATS
Bureau : 48, Rue St-Louis

ROBITAILLE & ROY
AVOCATS
Bureau : 51, Rue des Jardins

TURGEON & CARROLL
AVOCATS
Bureau : 12, Rue St-Pierre

INGENIEURS CIVILS

GEORGE P. ROY
INGENIEUR CIVIL
ET ARPENTEUR
Bureau : 51, Rue Des Jardins

MEDECINS

MALADIES DES YEUX
DOCTEUR W. BEAUPRÉ
OCULISTE
58, Rue St-Louis, Québec
De l'Université et des hôpitaux de Paris et de New-York.
Heures de bureau : 9 h. à 1 h. p. m.

DOCTEUR S. E. GRONDIN
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
SPÉCIALISTE
Professeur agrégé à l'Université Laval
Hôpital privé et bureaux :
Nos 69-71, Rue Ste-Ursule.
Heures de consultation : De 2 h. à 3 h. p. m., et de 7 h. à 8 h, p. m.

DR. J. PARADIS
DENTISTE
50, Rue Couillard, Québec
Téléphone 429

NOTAIRES

E. J. ANGERS
NOTAIRE
AGENT D'IMMEUBLES ET DE PLACEMENTS
Bureau : 12, Rue St-Pierre

P. BOUFFARD
NOTAIRE
AGENT D'IMMEUBLES ET DE PLACEMENTS
Bureau : 51, Rue St-Pierre
Téléphone 779

F.-X. GOSSELIN
NOTAIRE
AGENT D'IMMEUBLES ET DE PRETS HYPOTHÉCAIRES
61, Rue St-Pierre, Basse-Ville

VICTOR LABERGE, L.L.B.
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure.
Bureau : 151, Rue du Pont
N. B.—Argent à prêter sur hypothèques, sur propriétés situées dans la ville, ou sur polices d'assurance sur la vie acquittées.

PHARMACIENS

PHILODONTE
DU Dr POURTIER
☞ C'est un dentifrice dont le parfum est exquis et qui nettoie les dents sans ternir ni fatiguer l'émail.
Dépôt principal chez
W. BRUNET & CIE
Rue St-Joseph, St-Roch, Québec

J. I. LAROCHE & CIE
PHARMACIENS
723, Rue St-Valier, St-Sauveur

Demandez les POUDRES ORIENTALES
PHARMACIE LARUE
DÉPOT GÉNÉRAL
Coin des Rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch

J. EMILE ROY
CHIMISTE
109, Rue St-Jean, Québec
—PILULES DU VIEUX Dr GORDON—

COURTIERS

GEO. DEMERS
COURTIER, ETC.
(ECHANGE)
Bureau : 53, Rue St-Pierre
Téléphone 976

Editeurs de Musique

BERNARD, FILS & CIE
ÉDITEURS DE MUSIQUE
Maintenant déménagés au spacieux local, No 5, rue St-Jean, porte voisine de M. Cyr. Duquet, bijoutier.
Grand choix de Pianos, Harmoniums, etc. Machines à coudre ; accord de pianos, etc.
Prière de ne pas oublier la nouvelle adresse
5, Rue St-Jean, H.-V.
Téléphone 563

ARTISTES-PEINTRES

L. MORENCY & FRÈRE
MARCHANDS DE
CHROMOS, GRAVURES, ETC.
113, Rue St-Joseph, St-Roch
Fabricants de moulures, cadres, miroirs, &c.
Specialité : Miroirs de luxe.
Téléphone 21

FABRICANTS

A. B. DUPUIS
FABRICANT ET NÉGOCIANT
en biscuits, confiseries et chocolats, en gros.
190, Rue St-Paul
Cette maison est justement renommée pour la qualité et le choix de Biscuits, Confiseries de toutes sortes, etc.
Téléphone 56

GRAVEURS

QUEBEC ENGRAVING Co,
GRAVEURS
SUR BOIS ET MÉTAUX
ET EMBOSSEURS
Cartes de visite—Estampes en caoutchouc—Solliciteurs de brevets d'invention
54, Rue Garneau, H.-V.

Horlogers et Bijoutiers

J. E. GAGNON
HORLOGER, BIJOUTIER,
GRAVEUR ET OPTICIEN
286, Rue St-Joseph, St-Roch
Tient toujours en mains un grand choix de montres, horloges, bijouteries, lunettes.
Réparations de toutes sortes, avec garantie.—Une visite est sollicitée.

EMILE JACOT
IMPORTATEUR
HORLOGER ET BIJOUTIER
171, Rue St-Joseph, St-Roch
Grande variété de Montres, Horloges, Jones, Bagues, cadeaux de noces, &c

Marchands, Importateurs et Agents

MAISON BEAUTEY
VINS, LIQUEURS ET
CONSERVES ALIMENTAIRES
— IMPORTATION DIRECTE —
Caves et Magasin :
51, Rue de la Fabrique, Québec
Bureau d'exportation :
196, Rue de St-Genès, à Bordeaux

THÉOPHILE BÉLAND
IMPORTATEUR DE NOUVEAUTÉS
172, Rue Saint-Jean
(En dehors des portes)
Constamment en mains, les dernières nouveautes européennes et américaines.
(La Maison Béland est aujourd'hui un des magasins à la mode et des plus achalandés de Québec.)
Téléphone 344

GRAND UNION
CLOTHING Co
Spécialité de Hardes faites
124, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

J. H. JACQUES
Ancien commis de la maison O. L. Richardson & Son
MARCHAND DE CUIR, HARNAIS ET FOURNITUEES POUR CORDONNIERS
38, Rue St-Pierre, B.-V., Québec
Ancien magasin de Amyot & Frère.

F.-X. LAFLAMME
IMPORTATEUR DE
Lampes, vaisselles, verreries Gros et détail.
98 et 100, Rue St-Joseph, St-Roch
JOB—100 services à dîner et thé, de 118 morceaux, $9.50. 100 services à dîner et à thé de 130 morceaux, $11.00, et aussi ; Services à dîner et à thé de 100 morceaux, $6.
Téléphone 283

CYRILLE ROBITAILLE
MARCHAND DE
MOULINS A COUDRE,
PIANOS & ORGUES
350, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec

ELISÉE ROY
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
45, Rue St-Joseph, St-Roch
Si vous voulez faire un bon choix de tweeds à bon marché, allez au magasin de M. Roy. — Spécialité : hardes faites.
(Nous recommandons spécialement cette maison à cause de la modicité de ses prix.)

QUINCAILLIERS

J. E. MARTINEAU
QUINCAILLIER
En gros et détail
129, Rue St-Joseph, St-Roch
M. Martineau doit faire construire sur l'emplacement de son magasin actuel, un édifice éui sera un ornement pour la rue St-Joseph.—Téléphone 20.

RELIEURS

VICTOR LAFRANCE
RELIEUR
No 4, Rue Buade, Haute-Ville
(Vis-à-vis le Bureau de Poste)

QUEBEC

SAMEDI, 27 MAI 1893

LÉON XIII ET LE TARIF DU CANADA

Tout le monde admet que le tarif actuel est une des principales causes de l'émigration aux Etats-Unis. Il force les cultivateurs et les ouvriers à payer des taxes énormes au gouvernement. Mais en haussant le prix des marchandises importées, il hausse aussi dans la même proportion le prix de celles qui sont manufacturées dans le pays. La hausse du prix des marchandises importées profite au trésor public ; mais la hausse du prix de celles manufacturées ici ne profite qu'aux grands manufacturiers. Le tarif est donc pour eux un moyen de se faire payer un tribut par tous les consommateurs, et, surtout, par les cultivateurs et les ouvriers.

Veut-on savoir ce que pense Léon XIII de cet état de choses? On n'a qu'à lire sa magnifique encyclique *Rerum novarum*, du 15 mai 1891, sur la condition des ouvriers. Voici ce qu'on y trouve :

" La violence des révolutions politi-
" ques a divisé le corps social en deux
" classes et a creusé entre elles un im-
" mense abîme. D'une part la toute-
" puissance dans l'opulence, une fac-
" tion qui, maîtresse absolue de l'in-
" dustrie et du commerce, détourne le
" cours des richesses et en fait affluer
" en elle toutes les sources ; faction
" d'ailleurs qui tient en sa main plus
" d'un ressort de l'administration pu-
" blique. De l'autre, la faiblesse dans
" l'indigence.

Ne dirait-on pas que Léon XIII, lorsqu'il a écrit ces lignes, visait spécialement notre pays ? Que voyons-nous en effet ? Nous avons ici cette *faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, en fait affluer en elle toutes les sources.* Cette faction, ce sont les manufacturiers. Par les *combines*, ils sont devenus les maîtres absolus de certaines industries, comme la fabrication du coton et de certains commerces, comme celui du sucre. Ils en profitent pour fixer les prix de ces marchandises à leur gré, et peuvent ainsi *détourner le cours des richesses et en faire affluer en eux toutes les sources.* Grâce à cela, ils peuvent devenir millionnaires, pendant que la masse du peuple devient de plus en plus pauvre.

Cette faction tient aussi en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. Tout le monde sait que ces grands manufacturiers tiennent dans leurs mains le gouvernement lui-même. Ce sont eux qui réglent la tarif, c'est-à-dire, qui décident quel est le tribut que devront leur payer les consommateurs. A-t-on jamais vu le gouvernement actuel, ou ses prédécesseurs depuis 1879, consulter les consommateurs avant de remanier le tarif? Non Les seuls gens qui soient consultés, ce sont les manufacturiers et les monopoleurs. Nous pourrions citer bien des faits à l'appui de cette assertion, mais il est inutile de remonter plus loin que l'année dernière. Qui ne se rappelle les paroles de Sir John Thompson à Toronto, quelques jours seulement avant la dernière session? Le gouvernement, à l'entendre, allait couper les *branches moisies* de l'arbre de la protection Tout le monde, même les amis du gouvernement, avait compris que ces *branches moisies* étaient les droits sur l'huile de charbon, sur la ficelle à lier, sur le blé-d'inde, sur le coton et sur le fer. C'était si bien la politique du gouvernement, qu'un des ministres, M. Ives, le jour de son élection comme ministre, disait à Sherbrooke que les droits sur le blé-dinde et l'huile de charbon allaient être abolis. Et, forts de cette promesse, son beau-frère, M. Pope, et son ami et partisan dévoué, M. Cleveland, se hâtaient, dès l'ouverture de la session, de proposer l'abolition des droits sur ces articles, ne voulant pas laisser aux libéraux le mérite d'avoir proposé cette réforme. Or qu'est-il arrivé? Le gouvernement n'a pas osé faire les changements de tarif qu'il avait laissé pressentir, et que les ministres avaient annoncés à leurs partisans. Les grands manufacturiers, les monopoleurs, qui, suivant l'expression si énergique et si vraie de Léon XIII, *tiennent en mains plus d'un ressort de l'administration publique*, s'y sont opposés, et tout a été arrêté.

Ce grand ressort que tiennent ces monopoleurs consiste en ce que ce sont eux qui fournissent au gouvernement de l'argent pour les élections.

Si l'on veut, maintenant, savoir ce que le Souverain Pontife pense des causes de l'émigration, la même encyclique nous le fait connaître. Après avoir dit ce qui pourrait contribuer à arrêter cette émigration, il ajoute ;

" Nul, en effet, ne consentirait à échanger contre une région étrangère sa patrie et sa terre natale, s'il y trouvait les moyens de mener une vie plus tolérable.—Mais une condition indispensable pour que ces avantages de viennent des réalités, c'est que la propriété privée ne soit pas épuisée par un excès de charges et d'impôts. Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle ; l'autorité publique ne peut donc l'abolir ; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. *C'est pourquoi elle agit contre la justice et l'humanité quand, sous le nom d'impôts, elle grève outre mesure les biens des particuliers.*"

Si les impôts trop lourds sont contre la justice et l'humanité, alors même qu'ils sont prélevés pour subvenir aux charges de l'Etat, combien plus injustes et inhumains sont-ils lorsque, comme chez nous, ils sont prélevés sur les classes pauvres pour enrichir les riches, les millionnaires !

Dans une autre partie de la même encyclique, Léon XIII dit encore ceci :

" Comme donc il serait déraisonna-
" ble de pourvoir à une classe de citoy-
" ens et d'en négliger une autre, il de-
" vient évident que l'autorité doit
" prendre les mesures voulues pour
" sauvegarder le salut et les intérêts de
" la classe ouvrière. Si elle y manque,
" elle viole la stricte justice, qui veut
" qu'à chacun soit rendu ce qui lui est
" dû... C'est pourquoi parmi les graves-
" et nombreux devoirs des gouver-
" nants qui veulent pourvoir comme il
" convient au bien public, celui qui
" domine tous les autres consiste à
" avoir soin également de toutes les
" classes de citoyens, en observant ri-
" goureusement les lois de la justice
" dite *distributive*. "

Pourrait-on concevoir une condamnation plus sévère de la politique suivie par le gouvernement d'Ottawa? A-t-il pourvu aux intérêts de toutes les classes de citoyens? Non : il n'y a qu'une classe aux intérêts de laquelle il ait jamais pensé à pourvoir—ce sont les grands manufacturiers. Quant aux ouvriers, aux cultivateurs, qui forment la grande masse de la population, et qui, surtout, devraient pouvoir compter sur la protection du gouvernement pour la sauvegarde de leurs intérêts, jamais le gouvernement actuel ne s'en est occupé. Dans la tournée que font en ce moment M. Bowell et M. Foster, les voit-on s'aboucher avec les cultivateurs et les ouvriers, pour savoir quels sont leurs besoins et chercher à y donner satisfaction? Non ; on ne les voit consulter que les manufacturiers et les gros bonnets du commerce. Les intérêts des ouvriers et des cultivateurs sont complètement oubliés.

Est-il étonnant, après cela, que nous soyons décimés par l'émigration aux Etats-Unis? Que fait aux grands manufacturiers cette émigration? Pourvu qu'ils puissent se procurer des ouvriers à aussi bon marché que possible, peu leur importe que ces ouvriers soient nos compatriotes, ou des étrangers amenés ici par nos agents d'émigration ? Ils préfèrent même avoir ces immigrants, parce qu'habitués à la misère en Europe, ils sont moins exigeants en fait de salaires.

GALERIE COMTEMPORAINE

F. B. CASGRAIN.....D'ARVEAULT.

Causa grata, telle était jadis l'invocation suprême du sus-dit pensionnaire de l'Etat à la justice de son pays. Depuis, continuant ses études de la grammaire de Lhomond, il a appris, à ses dépens il est vrai, la signification du mot *certiorari !*

La naissance de notre sujet remonte à ces temps reculés, où les hommes naissaient héros et mourraient avant d'avoir cessé de l'être. Malheureusement, il a vécu trop longtemps. Inconnu jusqu'au moment où le clairon d'alarme appelait tous les libéraux sur les champs de bataille électoraux de 1872, il emergea tout-à-coup du greffe de la Cour Supérieure de Québec et se posa en champion de la réforme, chevalier des belles. La politique avait pour lui les mêmes charmes que les vacances pour un écolier. *Sandwiché* depuis un quart de siècle entre des plumitifs poudreux et des dossiers jaunis par le temps, il sentait l'insatiable besoin du grand air, de l'odeur de la poudre, du bruit des combats. Assez longtemps les mémoires de frais, exceptions péremptoires, *fiats*, *vendex*, etc., avaient hanté son esprit et troublé son sommeil de juste ; la tribune populaire, avec ses émotions salutaires, le reclamait. Les bouffées de patriotisme, émanations de ces grandes comices de la nation dont il allait devenir le Démosthène, faisaient sur lui l'effet de ces brises odorantes que la mer envoie aux mortels pour les fortifier et les soutenir dans la lutte. Il fut candidat, puis député.

Tout entier à ses nouveaux devoirs, il oublia son passé de scribe automatique et voulut ne se ressouvenir que du lustre apporté par sa présence à l'armée libérale Aussi dans les grandes circonstances, quand les doctes fédéraux faisaient mine de résister à l'entraînement de ses conseils, ne manquait-il jamais de s'écrier : " Vingt-cinq années de services rendus à mon parti "..... ?

Elu par acclamation lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement McKenzie, par les libéraux du comté de l'Islet, il ne manqua pas de conseiller à quelques-uns des chefs, dès 1875, à l'époque des élections générales locales—de s'entendre avec les conservateurs pour élire leur candidat par acclamation. Il avait même d'ores et déjà la maladie des manifestes et des mandements—maladie qui a atteint son point culminant en mars 1892. Les bases de coalition ne prirent point racine dans le cœur des braves libéraux de ce comté, formés à l'école des Letellier et des Fournier.

Depuis, il a toujours marché de découvertes en découvertes. Nul ne sait comme il fut incompris ici-bas. Ses projets de loi roulaient invariablement au fonds des paniers légendaires de la chambre. Aspirait-il à être simple lieutenant dans l'armée, on le rendait ridicule au suprême degré en le revêtant du bouclier de chef. Endossait-il le costume de la cavalerie légère, avec les éperons aux bottes, réveillant les échos des communes, qu'on criait à tue-tête : " Soyez plutôt fantassin, c'est votre métier !" La malveillance populaire gênait l'aigle dans son essor.

En a-t-il préparé des plans de campagne—deviné de secrets de l'ennemi—présenté de bills destinés à régénérer son pays, découvert des mines d'huiles ! Eloquent, mais pacificateur, jamais on ne vit les combattants en venir aux mains après ses longues harangues. Les foules s'écoulaient paisibles, songeuses, rêvant aux splendeurs d'une politique trop belle pour être de ce monde, enrichie de capitalistes! Rien n'a pris.

Mystérieux et prudent, jamais il ne desserrait les lèvres avant de s'assurer de la discrétion des murs, sans avoir soulevé les meubles et les crachoirs pour constater *de visu* l'absence de l'ennemi supposé.

Ne voyant partout que pièges, guet-apens, traquenards, se croyant la victime de la brigue et de la corruption, en butte à la haine et à l'envie de ses contemporains, il blanchit vite,—mais resta libéral.

Un jour, cependant, la fortune lui fut défavorable. Battu par M. Desjardins, qui donnait la main à tous, plus souvent que notre héros ne se frictionnait les pieds, il s'écria : " Ingrat parti, tu n'auras pas mes os."

Sphinx politique, pendant quelques mois, il profita de la brèche faite par Angers, pour passer avec tous les autres traîtres du côté du plus fort. Tous les sachems conservateurs tinrent une convention plénière aux fins de rédiger à l'armée une proclamation que n'eut pas désavoué de Bourmont, le traître de 1815. On y vit arriver à pas lents l'illustre George Desjardins, depuis greffier de l'assemblée législative ; L. P. Pelletier, le désintéressé ; T. C. Casgrain, d'*Airveault*, lui aussi, le frère consanguin de Riel ; Chapais, bien ficelé. On entassa dans ces lignes tout ce qu'on n'osait répéter soi-même. Il signa.

Puis la lutte s'engagea furieuse, implacable. Les libéraux de l'Islet ne voulurent point croire à son désintéressement. Les conservateurs retirèrent du char immonde sur lequel ils l'avaient promené, l'effigie de leur nouveau dieu et le proclamèrent un héros. Il le crut et trois jours avant la votation, grisé par les émotions et les louanges—il télégraphiait à son neveu : " Faites arrêter Mercier—je vous le demande au nom du Dominion!" Le Dominion c'était lui—jusqu'au jour où la loi reprenant son cours, le déclara.... battu ! Adieu bouquets odorants, flatteuses adresses, compliments mérités! Tout n'est que vanité et les plus grandes joies finissent souvent quand se perdent dans le lointain, la fumée enchanteresse des vins fins, le bruit des bouchons sautant sous l'effort d'un champagne capiteux !

Mais il est des consolations que l'on retrouve au sein des gouvernements de réparation. Les petits bancs siègent en permanence, comme le comité du salut public aux jours de gloire des jacobins et des sans-culottes. Son poste était là, à l'avant-garde. Flanqué de deux autres transfuges, il se trouverait plus à l'aise. La cause ne pouvait présenter de difficulté, il l'avait déjà jugée pendant la dernière élection. Le pays n'avait qu'à y gagner.

Car son grand air doctoral, son maintien imposant,
Rehaussent de beaucoup, la dignité du banc.

Tout le monde se courbait devant sa science et sa majesté—tous depuis le monocle d'Edmond Lortie, suivi de son propriétaire, jusqu'au timide Horace Têtu, fidèle messager de ceux qui n'en ont pas besoin. Seul un nommé Armstrong osa regarder en face ce représentant douteux d'une justice plus douteuse encore, et à l'exemple du chef des révoltés, prononça le *non serviam*.

C'est alors qu'on vit la prudence du gouvernement, révélée par son choix. Damase Parizeault restait droit comme s'il eut avalé un *éclat de bois* de sa " *Yard*;" G. W. Stephens, commettant son erreur d'habitude, écrivait sur le pupitre de son voisin ; Philippe Baby, *instrumenta verbatim*, fabriqua des *nisi*. émana des *oblorto collo*—que sais-je ? Armstrong, calme comme les cent mille anglais de Waterloo, attendait le moment où les portes de la bastille se se refermeraient sur lui. Mais chanceux, protégé par le diable des contracteurs les tribunaux supérieurs du pays regardèrent le petit banc où siégeait P. B. comme une invention destinée à administrer de la justice de contre-bande. Et le *non serviam* fut déclaré légal et *ad hoc*. Fureur, indignation de notre prêteur !

Ce n'était pas la peine assurément,
De changer de gouvernement!

Mais le sac aux écus était là, gros, gras, rondelet, si l'on en juge par l'item 15 du budget supplémentaire de 1892—$2,431.00 pour cette commission royale.—Ce n'était qu'une balance. Jugez de la lourdeur des poids ! Donc, les manifestes, les mandements, les accents du plus pur patriotisme, les éclats d'une éloquence désintéressée, tout s'use, tout s'éteint, se perd dans le cloaque immonde des gachis ministériels, des gaspillages administratifs, du manteau de la justice traîné dans la boue, couvrant les mesquines vengeances personnelles et masquant les appetits sordides des harpies provinciales.

Mais la commission royale est terminée. Il faut au nouveau Jérôme Paturot une nouvelle position sociale.

Allons ! messieurs les ministres, déliez les cordons de la bourse .....des autres !

IGNOTUS.

QUEBEC ET LE C, P. R.

Durant plusieurs années, nous avons bataillé pour forcer la compagnie du chemin de fer du Pacifique à faire de Québec son principal terminus d'été. La lutte que nous avons faite était peut-être prématurée, puisque la compagnie, qui n'avait pas encore définitivement organisé son vaste réseau de chemins de fer, n'avait pas encore obtenu des grandes lignes de l'ouest tous les raccordements nécessaires, ne savait pas au juste l'utilité qu'elle pourrait tirer du port de Québec.

Toujours est-il que dans le temps, nous avons perdu la bataille. La compagnie n'y mettait pas de mauvais vouloir ; mais, outre qu'elle n'avait pas encore fait l'étude des avantages de notre port, elle était forcée de nous ignorer, par le gouvernement même, qui avait son sort en main, et l'obligeait à l aider dans les efforts qu'il faisait pour ruiner notre district au profit de régions plus sympathiques à sa cause.

Tout cela a changé depuis et aujourd'hui la compagnie du Pacifique est on ne peut mieux disposée envers Québec, dont elle entend faire, du moins en été, le principal terminus de son chemin de fer et la tête de sa ligne de steamers rapides. C'est dans ce but qu'elle construit son grand hôtel et son élévateur à grains—constructions dont le coût excédera probablement $750,000.

La compagnie, croyons-nous, ne refuserait pas d'accomplir une autre amélioration de la plus haute importance, si nous avions assez de patriotisme et de sens des affaires pour l'encourager dans l'exécution de ce projet, qui serait le digne couronnement des autres en voie d'exécution.

Il s'agirait tout simplement de lui faire adopter le marché Champlain pour établir les bureaux et les quais de sa ligne de steamers.

La compagnie du Pacifique, il faut l'admettre, fait les choses avec largesse, ne mesquine pas quand elle entreprend une affaire. Il est indubitable que si nous pouvions l'induire à prendre le marché Champlain, elle dépenserait des sommes considérables pour améliorer cette propriété et transformer cette place en l'une des plus belles parties de la ville. Elle referait la halle, allongerait le quai, remplacerait par l'asphalte l'infecte pavage en bois qui recouvre ce terrain. Elle prolongerait jusque là sa ligne de la rue Dalhousie, ce qui serait encore une grande amélioration et l'on assure qu'elle relierait cette gare du marché Champlain à son hôtel au moyen d'un ascenseur qui serait un véritable monument.

Comment nous assurer tous ces avantages ?

En offrant à la compagnie la propriété du marché Champlain, soit gratuitement soit à un bas prix susceptible de l'induire à en entreprendre l'amélioration.

Les réactionnaires, les esprits étroits vont probablement s'opposer à cette mesure de progrès sous prétexte que la ville n'a pas le moyen de faire le sacrifice de cette propriété.

Pardon, messieurs, la proposition que nous soumettons n'est pas un sacrifice, mais une spéculation.

Actuellement, le marché Champlain ne rapporte rien ou presque rien à la ville. Qu'arrivera-t-il quand il aura été transformé par la compagnie du Pacifique ? Il aura deux fois plus de valeur et les taxes prélevées sur cette propriété vaudront dix fois plus que le revenu actuel.

Ce n'est pas tout.

Les améliorations projetées doubleront aussi la valeur des propriétés avoisinantes, ce qui doublera les taxes prélevées sur ces propriétés.

Ces considérations sont tellement claires, qu'elles ne permettent pas de discussion sérieuse.

Il y a donc là une grande œuvre de progrès à accomplir.

N'y aura-t-il pas dans le conseil de ville un homme assez intelligent, assez soucieux des intérêts de notre vieille cité pour prendre cette affaire en mains et la conduire à bonne fin ?

Nous nous plaignons, nous accusons tout le monde, parce que Québec ne progresse pas aussi vite que plusieurs autres villes. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, si nous n'avons pas assez d'intelligence, de courage et d'énergie pour stimuler le progrès, comme on fait ailleurs? Aidons-nous et les autres nous aideront. Mais, tant que nous refuserons de mettre l'épaule à la roue, de faire notre part de sacrifices, nous resterons assurément dans le trou. En certains quartiers, on dit avec dérision que les Québecquois sont comme les Athéniens—c'est-à-dire qu'ils parlent beaucoup et agissent peu. Ne méritons pas ce reproche par notre apathie. Cessons de parler, de critiquer, de nous plaindre, agissons comme des hommes d'affaires et de progrès. Il en est temps, plus que jamais. La compagnie du Pacifique est dans une bonne veine en ce qui regarde Québec : profitons-en pour l'intéresser davantage à la prospérité de notre ville, en l'induisant à entreprendre des améliorations qui lui coûteront assez cher pour lui enlever toute idée de les abandonner et de nous abandonner en même temps.

Réveillons-nous et avançons.

Effondrement d'une chaîne de montagnes

La partie nord-ouest de la république de la Colombie, dans l'Amérique du Sud, vient d'être le théâtre d'une catastrophe qui a causé des dommages considérables et la mort d'un bon nombre de personnes.

La chaîne de montagnes Cruz Loma, dans les Andes, s'est effondrée dans toute sa longueur, dans un tremblement de terre, ensevelissant dans ses ruines plusieurs villages et bouchant le cours des rivières dont les eaux, ainsi élevées, ont causé des dégats épouvantables.

Cette catastrophe s'est produite dans la vallée de la rivière Cauca, une des parties les plus riches et les plus peuplées de la Colombie. Le Sotara, un des volcans les plus considérables de cette région, était en éruption depuis un certain temps avec plus de force que jamais ; un bruit sourd, semblable à celui du tonnerre, se faisait entendre dans les environs du volcan, qui vomissait depuis quelque temps la flamme avec une violence extraordinaire, jusqu'aux nues, quand le sol s'affaissa soudainement, engloutissant dans cette affaissement toute la rangée de hauteurs de Cruz Loma et le pays environnant.

Le Sotara, où ce désastre est arrivé, a une altitude de 17,034 pieds au-dessus du niveau de la mer. Depuis longtemps, on croyait ce volcan éteint, vu que dans les environs la lave s'était couverte de verdure et de son cratère il ne s'échappait que de faibles vapeurs sulfureuses. Les habitants des environs n'appréhendaient plus rien de ce gouffre enflammé quand la catastrophe est venue leur démontrer, une fois de plus, que les volcans éteints reprennent souvent leur activité et sont alors les plus violents et les plus dangereux. Ces éruptions de volcans éteints sont invariablement accompagnées de tremblements de terre et d'effondrements, provenant du vide causé par la sortie des gaz et de la lave que vomit le cratère. Tout de même, l'effondrement de toute une chaîne de montagnes aussi considérable que celle de Cruz Loma est un phénomène dont il y a peu d'exemples.

La population qui vient d'être frappée par ce malheur habite un pays où il y a plusieurs autres volcans et elle est pour ainsi dire habituée aux éruptions volcaniques. En sus du Sotara, il y a dans cette région le Pasto et le Chiles, qui sont aussi d'une grande force. Près de Popayan, capitale du département de Cauca, il y a le Puracé et le Huila, le pic le plus élevé des Cordellières ; un peu plus bas, il y a l'Azutral et le Chiriqui, que l'on considère éteint.

La région dévastée par l'éruption du Sotara est sillonnée par un grand nombre de rivières, tributaires de la Cauca, qui coule du sud au nord sur une distance de 600 milles et se jette dans la Magdalena un peu plus bas que Finillos. Dans la partie supérieure de son cours, la Cauca traverse une région volcanique et son eau est tellement impreignée de vitriol et d'autres acides provenant des laves volcaniques, qu'aucuns poissons ne peuvent y vivre. Ces eaux acidulées viennent en bonne partie de la branche partant de la source de cette grande artère et que l'on appelle la rivière du Vinaigre, à cause de l'amertume de son eau. Elle origine dans le Puracé, un volcan sujet à de fréquentes éruptions.

La castastrophe du Sotara a plongé dans la ruine une des parties les plus populeuses et les plus riches de la Colombie. Ceux des habitants qui ont échappé aux flammes du volcan ou aux torrents de l'inondation ont perdu leurs propriétés, qui ont été engouffrées dans cette immense abîme, occupant des centaines de milles d'étendue.

La Banque Jacques-Cartier

Depuis le 1er mai, cette banque a ouvert une succursale au No 202, rue et faubourg St-Jean. Elle recevra des dépôts en compte courant et à son département d'épargnes et transigera toutes les affaires de banque, escomptes, ventes, achats de traites sur toutes les parties du monde. Cette banque sera ouverte de 9 à 3 h. p. m., et le samedi de 7 à 9 h. p m.

GEO. LECLERC,
GÉRANT.

— Téléphone 984

AVIS IMPORTANT

Nous venons de recevoir d'Europe notre assortiment de Chasubles, Chapes, Dalmatiques, etc., etc., aussi nos bréviaires Totum, petits bréviaires de voyage, en un et deux volumes, avec facicules, bréviaires en 4 volumes grand et petit format, missels, in folio, in 4to, le petit missel des morts. Notre assortiment est au complet pour tous les articles du Culte, encens de lière et de 2ième qualité, charbons-braise, braise-encens. Livres pour bibliothèques paroissiales, livres de récompenses pour les écoles, que nous vendons à des prix très réduits. Nous invitons tout spécialement les messieurs du clergé, et les membres des Communautés religieuses, messieurs les Marchands et Commissaires d'écoles, à venir nous faire une visite avant d'acheter ailleurs. Ils seront étonnés de la modicité de nos prix, car nous avons inauguré le système du bon marché, afin de répondre aux besoins de tous nos clients.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez à la Maison Blanche, **No. 123 rue St-Joseph** St-Roch, Québec. Nous venons de recevoir les cloches de la cathédrale de Chicoutimi, que nous faisons monter à Lévis, par ordre de Sa Grandeur Mgr. Labrecque. Nous invitons les messieurs du Clergé à venir voir ces cloches d'ici au huit juin, aux usines de MM. Carrier & Lainé. Nous sommes les seuls agents au Canada pour la vente de ces cloches, et nous pouvons dire sans crainte qu'elles sont supérieures à toutes celles qui ont été importées au Canada. Le prix n'est que de 27cts, la livre, livrée à Québec, ou à Montréal.

Toute commande qu'on voudra bien nous donner, sera soigneusement et promptement remplie.

J. A. Langlais & fils,
Libraires-Editeurs et Importateurs,
Québec.

Dr ED MORIN & Cie

Pharmaciens en Gros
48 Rue St-Pierre, Quebec.

SPÉCIALITÉS :
Le Vin à la Créosote de Hêtre,

Résultat de grandes recherches et d'expériences multipliées est de plus en plus demandé. Depuis qu'il est sur le marché, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues et un nombre considérable de certificats témoignent de son efficacité. Les maladies telles que la Bronchite, les Toux nerveuses, la Grippe, la Coqueluche, irritation de poitrine et de gorge, faiblesse de constitution, etc ; sont surtout celles dont ce *Vin Créosoté* triomphe invariablement. Il dissipe en peu de temps l'accès le plus rebelle et procure une guérison complète, si l'on continue d'en faire usage. Si les symptômes de la maladie laissent la guérison sans espoir, il faut encore faire usage du *Vin à la Creosote de Hêtre*, parce qu'il a l'effet de diminuer la force des accès de toux.

Témoignage d'un homme bien connu

QUÉBEC, 30 avril 1892.

DR ED MORIN & CIE.,

Messieurs—Je me suis servi de votre " Vin à la Créosote de Hêtre " qui m'a guéri bien promptement.

Je souffrais d'une forte bronchite avec extinction complète de la voix depuis plusieurs jours. Après avoir fait usage de différents remèdes, j'ai pris une bouteille de votre " Vin à la Créosote, " qui m'a complètement guéri en quelques jours. Je ne puis faire autrement que de le conseiller à toutes les personnes qui souffrent de maladie de poitrine ou de gorge, et je suis certain qu'elles s'en trouveront très bien.

Agréez, Messieurs, mes considérations empressées.

OCT. LEMIEUX,
Encanteur.

☞ **Le Vin à la Créosote de Hêtre du Dr Ed Morin est vendu chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.**

CLUB BELLEVUE
CHEMIN STE-FOYE

LE SOUSSIGNÉ ayant fait l'acquisition de ce club bien connu, et dirigé depuis plusieurs années par M M. Julien, désire informer ses amis et le public en général qu'il continuera les affaires d'une manière irréprochable.

Repas et lunchs servis en tout temps sous le plus court délai.

Vins, liqueurs et cigares des premières marques constamment en stock.

Z. ROGER,
Propriétaire.

LIVRES

Code Civil, par Mathieu, 1893	$2.00
Code de procédure civile, Mathieu	2.00
Code des Huissiers Bédard	2.00
Code Municipal	1.25
Code de l'Instruction publique, DeCaze	1.00
Droit paroissial, Mignault	5.00
Répertoire du clergé, 1893, Mgr Tanguay	2.00
Statuts du Canada et de Québec.	

J. O. FILTEAU
27. RUE BUADE

LE PLUS BEAU CHOIX
— DE —
VOITURES D'ETE
QUE VOUS PUISSIEZ VOIR

AUSSI
TOUTE ESPECE
d'Instruments d'Agriculture

LATIMER & LEGARE
273, Rue St-Paul
QUEBEC

J. GILBERT
CORDONNIER

320 RUE ST-JEAN
QUEBEC
Téléphone 375

FOISY FRERES
No 70, RUE St-LAURENT
MONTREAL
Marchands de
MACHINES A COUDRE
PIANOS et ORGUES
— Seuls propriétaires de la —
Machine à Coudre "RAYMOND"
et du célèbre

PIANO " OFFENBACH "
SUCCURSALE :
No 269, RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUÉBEC
Jos. Guimont, Gérant.

BIERE, PORTER ET LAGER
WALKERVILLE
La meilleure Bière qui se vende à Québec
GOUTEZ-LA
et vous serez satisfait
A. Crawford & Cie,
AGENTS
66, RUE ST-JEAN, QUEBEC.
Téléphone 140

Ventes sans Réserve
— DE —
MEUBLES

SETS DE CHAMBRES en NOYER noir, en chêne et en orme, depuis
$10.00
"Sideboards," chaises, tables à extension, à panneaux, de centre, de fantaisie, etc.

"Sets" de salon en chêne et en noyer noir (dernière mode). Fauteuils et chaises de fantaisie, pupitres de bureau, en noyer noir et en chêne, pupitres de dames (davenport) sommiers, paillasses, matelas en crin pur, de laine, de fibre, garde-robes, commodes, etc.

Spécialité : voitures d'enfants

GEO. VALLIERE
312, RUE ST-JOSEPH
Téléphone 884

L. T. ARMAND
Horloger, Bijoutier et Opticien
442, RUE St-JOSEPH, 442

NOUVELLEMENT REÇU — Un grand choix de montres en or et en argent, pour dames et messieurs. Aussi, un grand assortiment de chaînettes de montres.

JONCS ET BAGUES EN OR, UNE SPECIALITE

Une visite est sollicitée chez
L. T. ARMAND

LE REGNE

DES HONNETES GENS ! ! !

—

LA SIMONIE

érigée en système

—

LE TRAFIC

Des Contrats, des Réclamations

ET DES

PETITIONS DE DROIT

—

Les Barrières de Péage

Pourvues de gardiens attitrés

—

TOUT SE VEND

Par l'entremise de courtiers officiels

—

Il y a des brigands qui réussissent à se sauver en criant au voleur, pour détourner l'attention de leurs scélératesses.

C'est exactement ce qu'ont fait les héros du 16 décembre.

Juchés sur les épaules de M. De Boucherville, les faiseurs qui avaient tramé ce coup de force n'ont réussi à capter le vote populaire que par la diffamation, la calomnie et le mensonge le plus éhonté. Exploitant avec impudence la fausse auréole dont ils avaient ceint le front de leurs porte-enseigne—Angers et De Boucherville—ils se proclamèrent effrontement " le gouvernement des honnêtes gens."

Et le peuple, toujours crédule, se laissa duper par ce grossier stratagème.

Il a été dix-sept mois à l'œuvre, ce soi-disant gouvernement des honnêtes gens et l'on sait maintenant ce qu'il vaut, ce qu'il faut penser de sa prétendue honnêteté.

Jamais le pays n'a été affligé d'une administration plus corrompue, plus démoralisée et plus malhonnête. Plusieurs des parvenus qui occupent les fauteuils ministériels ne s'occupent que de s'arrondir des magots, de faire pour eux-mêmes et de faire accumuler à leurs mignons des fortunes scandaleuses.

Les emplois, les contrats, les pétitions de droit, tout se vend sous cette administration vénéreuse. La concussion est érigée en système, exercée régulièrement par des proxénètes attitrés, qui opèrent au grand jour, au vu et su de certains ministres.

Ce sale brocantage s'étend aux réclamations contre le gouvernement. Le mot d'ordre est donné de refuser le paiement de toutes les réclamations, même les plus claires, les plus légitimes et les plus incontestables.

A cela, il y a deux raisons : la première, de favoriser le courtage ministériel, ou le *boodlage*, et l'autre de satisfaire les avocats faméliques du parti, en leur procurant des causes aux dépens de la province.

Ce système fonctionne avec toute la régularité d'un mouvement d'horlogerie.

Vous présentez un compte ou une réclamation. Le ministre en refuse invariablement le paiement. De suite son entremetteur vous guette au passage ou vous relance jusque chez vous. Il s'apitoie sur votre sort, proteste contre l'injustice dont vous êtes victime, vous fait des déclarations de dévouement et finit par vous insinuer qu'il y aurait peut-être moyen d'arranger l'affaire. Il va voir son homme...

Il le voit en effet et vous revient avec la promptitude de l'éclair. Il affecte un air mystérieux, déconcerté : le ministre lui a dit qu'il y a quelque chose qui cloche dans les papiers ou que ses collègues ne veulent pas entendre parler de l'affaire. Pourtant, il y aurait moyen de régler cela et le brave homme finit par vous dire que moyennant une commission, qui varie de 25 à 50 pour 100 et quelque fois plus, il se chargera de faire disparaître toutes les difficultés. Pour mieux cacher son jeu, il stipule au marché que la réclamation sera poussée au moyen d'une pétition de droit. Celle-ci est invariablement accordée, pas pour établir la réclamation, qui est incontestable, mais dans le seul but de faire partager la curée à un autre *boodler*, revêtu de la toge d'avocat.

Tel est le véreux et honteux système qui est en vogue depuis le 16 décembre 1891, sous le soi-disant gouvernement des honnêtes gens, et cela au vu comme au su des chefs, qui ferment les yeux et laissent faire.

Ces marchés scandaleux se font presque toujours par écrit et la preuve que certains ministres sont de connivence, c'est que plusieurs de ces marchés, que nous avons vus, portent des corrections écrites de la plus belle main de ces *honorables* messieurs.

Nous affirmons donc que sous ce régime abominable, tout se vend et se brocante.

Dans notre prochaine édition, nous publierons des documents, même des actes notariés, pour corroborer cet énoncé et édifier un peu le bon peuple sur les méthodes administratives du gouvernement des honnêtes gens. La turpitude est poussée à un tel point, que pour masquer ces infâmes canailleries, on emploie jusqu'aux femmes comme intermédiaires, ce que nous sommes en mesure de prouver documents en mains.

C'est une rude besogne que d'entreprendre le nettoyage de ces écuries d'Augias ; mais nous ne faillirons pas à la tâche. Et si le peuple a le moindre souci de sa dignité comme de ses plus chers intérêts, nous espérons qu'il ne nous refusera pas son légitime et généreux concours dans l'accomplissement de cette mission, aussi pénible que nécessaire.

QUI EST RESPONSABLE DES TAXES ?

—

Autrefois, si quelque chose allait mal, les bureaucrates disaient—" C'est la faute à Papineau."

Nos tories d'aujourd'hui, digne progéniture des bureaucrates de '37, ont adopté la même tactique à l'égard de M. Mercier. S'il survient quelque chose de mal, ils s'écrient en chœur—" C'est la faute à Mercier."

Les fidèles du torysme poussent même l'effronterie au point de dire que si le gouvernement mort-né du 16 décembre a écrasé le peuple de taxes, c'est pour payer les dettes du gouvernement Mercier.

Il est temps de mettre fin à ce système de fausses représentations, de briser entre les mains de ceux qui s'en servent, cette arme envenimée du mensonge.

D'où proviennent les embarras financiers de la province ?

De la mauvaise administration des torys et de leurs extravagances.

Sur ce point, il n'y a pas de conteste possible ni de contradiction sérieuse, puisque ce fait a été admis en Chambre par plusieurs chefs tory, notamment les trésoriers Würtele et Robertson ainsi que le premier ministre Mousseau et plusieurs autres. D'ailleurs, les documents officiels sont là pour établir que notre dette provinciale a été contractée pour aider les chemins de fer, construire certains édifices publics et couvrir les déficits dans les opérations ordinaires, c'est-à-dire l'écart entre le revenu et la dépense ordinaires de la province.

Quel a été ce déficit ?

Il est constaté dans un document officiel soumis à la dernière session par M. Hall, le trésorier actuel. D'après ce tableau—dont les torys ne sauraient nier l'exactitude, puisque c'est leur propre document—il appert que de 1874 à 1887, les déficits qui se sont succédé d'année en année forment un total de $3,301,558.51.

Comme de raison, il a fallu recourir aux emprunts pour combler ces déficits et augmenter la dette d'autant

Qui est responsable de ces déficits et de cette augmentation correspondante de la dette ?

Les torys, exclusivement.

Ce n'est pas M. Mercier, assurément, puisqu'il n'est arrivé au pouvoir qu'en janvier 1887 et que son administration n'est responsable que des exercices commençant le 1er juillet 1887.

Voilà donc $3,301,558.51 qu'il faut incontestablement porter au compte des torys.

Depuis la confédération jusqu'au 31 janvier 1887, la province a payé $17 058,761.60 pour les chemins de fer, c'est-à-dire $13,747,519.46 pour la construction du Q. M. O. & O. et $3,311,242.14 en subsides aux compagnies.

Ces $17,058,761.60 ont augmenté d'autant la dette de la province.

Qui est responsable de cette dette ?

Les torys, évidemment, puisque ce sont eux qui ont voté ces dépenses et les ont payées. Ça ne peut toujours pas être M. Mercier, puisque tout cela a été fait avant son avénement au pouvoir.

Ce n'est pas tout.

Le 31 janvier 1887, il restait à payer $1,548,428.50 sur les subsides de chemins de fer accordés et votés par les administrations tory. Du 31 janvier 1887 au 17 décembre 1891, M. Mercier a payé à compte de ces subsides, pour acquitter des obligations contractées par ses prédécesseurs, $1,161,368.85.

Qui est responsable de cette somme ? Est-ce M. Mercier, qui l'a payée, ou les torys qui ont contracté les obligations en vertu desquelles elle a été payée ?

Pour des vieilles dettes se rattachant à la construction et à l'exploitation du chemin de fer Q. M. O. & O., M. Mercier a payé $152,664.27.

Il faudrait être plus qu'osé pour prétendre qu'il est responsable de cette dépense, faite plus de cinq ans avant son arrivée au pouvoir.

En réunissant ces diverses sommes, on trouve qu'à la date du 17 décembre 1891, la province avait payé pour les chemins de fer, en rapport avec des obligations contractées exclusivement par les torys, le montant comparativement énorme de $18,372,794.72.

Inutile d'ajouter que l'administration Mercier n'a pas la moindre responsabilité à l'égard de tout cela.

Pourtant, ce n'est pas tout ce qui a été payé pour les obligations contractées par les torys.

Non content de nous avoir imposé la construction du chemin de fer Q. M. O. & O., qui a coûté à la province $13,878,433.73, le gouvernement DeBoucherville-Angers nous a aussi imposé la construction de l'hôtel de la législature, qui fut commencé en 1877 et n'est pas encore terminé. Le 17 décembre 1891, lors de la démission du gouvernement Mercier, il avait été payé pour cette construction $1,591,964.84, dont $911,719.13 par les gouvernements tory et $680,245.71 par l'administration Mercier.

La construction du palais de justice de Québec a été entreprise par le gouvernement Mousseau, qui en a donné le contrat en 1883. Il a été payé pour cette construction $888,501.08, c'est-à-dire $305,388.56 avant le 31 janvier 1887 et $583,112.52 par le gouvernement Mercier.

En 1885, le gouvernement Ross-Taillon entreprit l'agrandissement du palais de justice de Montréal et fit voter à cette fin un crédit de $50,000. L'exécution de cette entreprise incomba à l'administration Mercier, qui a payé de ce chef $281,509.06.

Le 17 décembre 1891, il avait donc été payé pour ces trois constructions—l'hôtel de la législature, le palais de justice de Québec et celui de Montréal—$2,761,974.98, dont $1,494,831.65 par les administrations tory et $1,267,143,33 par celle de M. Mercier.

Ces sommes font partie de la dette.

A qui en incombe la responsibilité, si ce n'est aux administrations tory, qui ont contracté toutes ces obligations ?

M. Mercier a acquitté bien d'autres engagements contractés par ses prédécesseurs. En voici quelques-uns :

Lettre de crédit émise en 1881 par M. Chapleau en faveur de M. Thomas McGreevy	$ 100,000 00
Refonte des statuts	114,009 24
Comptes du département des terres, échus et dus bien avant le 31 janvier 1887	56,343 93
Explorations dans les comtés de Dorchester, Bellechasse et autres, ordonnés par une résolution de la Chambre en 1886	29,824 50
Amortissement sur les emprunts contractés par les administrations tory	304,427 01
Emprunt temporaire restant dû le 31 janvier 1887	500,000 00
	$1,104,604 68

Tout cela a été pris sur le capital et fait partie de la dette qui nous obère.

Résumons maintenant tous ces item, que represente notre dette :

1. Déficits dans les opérations ordinaires	$ 3,301,558 51
2. Paiements pour les chemins de fer	18,372,794 72
3. Hôtel de la législature	1,591,964 84
4. Palais de justice de Québec	888,501 08
5. Palais de justice de Montréal	281,609 06
6. Diverses obligations	1,104,604 68
	$25,540,932 89

Tout cela forme partie de la dette ou des obligations contractées avant l'arrivée de M. Mercier au pouvoir et, par conséquent, les torys, qui ont contracté cette dette, sont seuls responsables de la dépense que nécessite chaque année le service des intérêts et du fonds d'amortissement.

Combien a-t-il été payé sous le régime Mercier pour le service de la dette publique ?

$5,950,572.80, ainsi que l'établissent les comptes publics, ou une moyenne de $1,231,152 par année.

Pour l'exercice 1892-93, qui finira le 30 juin prochain, M. Hall a estimé la dépense ordinaire et extraordinaire, excepté les subsides de chemins de fer, à $4,467,904.01. Retranchez de ce chiffre les $1,231,152 pour le service de la dette publique, dont les tories sont seuls responsables, et il ne reste que $3,236,652. Pour le même exercice, il porte les recettes ordinaires à $3,708,792, non compris le produit des nouvelles taxes. En rapprochant ces chiffres, on arrive au résultat suivant :

Recettes ordinaires, non compris les nouvelles taxes	$3,708,792 00
Dépenses, ordinaire et extraordinaire, moins le service sur la dette contractée par les tories	3,236,652 00
Surplus de recettes	$ 472,140 00

En présence de ces chiffres, qui osera prétendre que les nouvelles taxes seraient nécessaires, si nous n'avions pas à payer le service des intérêts sur la dette contractée par les tories ?

Mais si ces taxes ne sont nécessaires que pour acquitter les obligations contractées par les tories, il faut bien admettre que les tories—et les tories seuls—sont responsables de ces affreuses taxes qui épuisent le peuple et en chassent une partie aux Etats-Unis !

CHEMIN DE FER INTERCONTINENTAL

Les Américains s'occupent activement d'augmenter leur commerce avec l'Amérique du Sud. Sous l'administration Harrison, M. Blaine a réuni en congrès des représentants de toutes les républiques espagnoles, afin de se concerter avec eux sur les mesures à prendre pour développer le commerce, dans l'intérêt mutuel de ces républiques et des Etats-Unis.

Pour les Américains, le chemin de fer est le facteur par excellence du commerce, et la première question soumise au congrès international a été la construction d'un chemin de fer destiné à relier les deux Amériques et se prolongeant jusqu'à l'extrémité de celle du Sud. Ce projet fut agréé d'un commun accord et il fut décidé que l'exploration de la voie à suivre se ferait sous la direction collective et aux dépens de tous les pays intéressés. Un comité fut nommé pour organiser cette exploration : grâce à l'activité de ce comité et du corps d'ingénieurs qu'il a mis à l'œuvre, les relevés préliminaires sont déjà faits, ainsi que le constate un rapport soumis l'automne dernier au gouvernement des Etats-Unis.

D'après les données recueillies jusqu'à cette date, la ligne la plus propice court presque partout sur la partie la plus élevée de l'Amérique Centrale ; dans celle du Sud, elle suit le grand plateau des Andes, à une altitude atteignant jusqu'à une quinzaine de mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

En sortant du Mexique, cette ligne traverse les républiques de l'Amérique Centrale—Guatémala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica, puis la plus grande partie de celles de l'Amérique du Sud—la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie et la république Argentine, pour aboutir à Buenos-Ayres.

De la frontière nord du Guatémala à Buenos-Ayres, la longueur du chemin sera de 4,899 milles, dont 905 dans l'Amérique Centrale et 3,994 dans celle du Sud. En ajoutant les 768 milles compris entre Mexico et la frontière du Guatémala, on trouve que la distance entre la capitale du Mexique et Buenos-Ayres sera de 5,667 milles et que le trajet se fera en huit jours, par le chemin de fer projeté.

Le tracé adopté par les ingénieurs utilise plusieurs tronçons de chemins de fer actuellement en exploitation ou en voie de construction. Ainsi dans les 1678 milles compris entre Mexico et la frontière sud de Costa-Rica, il y a 295 milles de chemins de fer en exploitation et 780 milles en voie de construction, en sorte qu'il n'en reste que 598 à localiser et mettre en construction.

Dans l'Amérique du Sud, le tracé utilise 1254 milles de chemin de fer en exploitation et 225 en construction, de sorte qu'il en reste 2,740 milles à construire et 2,515 à localiser, ce qui est fait.

A part la ligne-mère, il y en a plusieurs autres d'une importance considérable, notamment celle de la rivière Cauca à Carthagena, sur la mer des Caraïbes, de Medellin au Venezuela et de Huanchaca à Rio Janeiro, sur l'Atlantique. Du côté de l'ouest, la la grande artère sera reliée au Pacifique par plusieurs lignes, dont quelques-unes sont déjà en exploitation, notamment celles de Riobamba à Guayaquil, dans l'Equateur, d'Oroya à Lima, et de Juliaca à Mollendo, dans le Pérou, de Huanchaca, dans la Bolivie, à Antofagasta, dans le Chili.

Quand l'Intercontinental sera terminé, la distance par chemin de fer sera comme suit, entre les principaux ports de mer de l'Amérique du Nord et Buenos-Ayres :

Halifax à Buenos-Ayres	9,509 milles
Québec "	8,831 "
New-York "	8,693 "
San-Francisco "	8,177 "

En supposant une vitesse moyenne de trente milles à l'heure, le trajet d'Halifax à Buenos-Ayres prendra treize jours et quelques heures.

D'après la statistique de 1889, le Mexique et les pays de l'Amérique Centrale et Méridionale avaient à cette époque 18,563.91 milles de chemins de fer en exploitation, une population de 5,982,116 et leur commerce s'élevait à $857,253,646, dont $133,235,356 d'exportations et $424,018,290 d'importations. Les exportations de ces pays aux Etats-Unis formaient un total de $122,014,137 et les importations de produits américains n'atteignaient que le chiffre de $51,203,434, ce qui laissait une balance de $70,810,703, contre les Etats-Unis.

Il est évident que la construction de l'Intercontinental renversera cet état de choses et permettra aux Américains de tourner la balance du commerce en leur faveur. Actuellement, presque tous les produits manufacturés qui s'importent dans l'Amérique Centrale et celle du Sud, viennent d'Angleterre, d'Allemagne et de France, par la navigation ; mais l'ouverture du chemin en question donnera aux Américains un avantage qui leur permettra de sous-vendre leurs rivaux d'Europe et de s'emparer presque exclusivement des marchés des républiques espagnoles. Cette évolution donnera à l'industrie américaine une impulsion qui la fera entrer dans une phase de développement et d'activité dont il est à peine possible de concevoir les proportions. C'est pour cette raison que nos riches et entreprenants voisins sont déterminés à fournir les capitaux nécessaires pour exécuter cette entreprise et à en pousser l'exécution avec toute la vigueur et la rapidité qui les caractérisent. La construction de l'Intercontinental n'est qu'une affaire de quelques années et ce ne sera pas une des moindres merveilles de notre siècle.

UN PEU DE TOUT

—

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a établi quatre fermes, dans le voisinage de chacune des principales villes de la colonie, destinées à servir d'écoles de pratique aux jeunes citadins désirant se livrer à l'agriculture.

—

En 1892, la récolte de riz a été de 7,500,000 minots dans la Louisiane et de 2,000,00 de minots dans la Caroline et la Georgie. C'est une des plus fortes récoltes qui se soient jamais vues.

—

Les citoyens de l'Arizona demandent au gouvernement des Etats-Unis d'obtenir du gouvernement du Mexique, au moyen de négociations amicales, que la frontière de cet état soit reculée vers le sud, pour leur donner un port de mer sur le golfe de Californie.

—

L'Angleterre a envoyé à l'exposition de Chicago un morceau de charbon pesant 30,352 livres. Pour surpasser cela, les propriétaires de la mine Roslyn, dans la partie est de l'Etat de Washington, ont envoyé à l'exposition un bloc de charbon pesant 41,000 livres et mesurant 164 pieds cubes. Une bande de mineurs a travaillé pendant trois semaines pour sortir ce bloc de la mine Roslyn.

—

On trouve en plusieurs endroits de la Finlande une espèce de pierre qui est un véritable baromètre, en ce qui regarde la prédiction des changements atmosphériques. Cette pierre, désignée sous le nom de *Seamakim*, prend une couleur noire, à l'approche des orages, et se couvre de taches blanches, quand le beau temps revient. Ce phénomène s'explique par la composition même de la pierre. Le seamakim est un fossile renferment de la glaise, du salpêtre et du nitre. En absorbant l'humidité, le salpêtre devient noir à l'approche de la pluie ; quand la sécheresse revient dans l'atmosphère, elle ramène le sel à l'extérieur de la pierre, qui se couvre ainsi de taches blanches.

—

Un ingénieur de New-York prétend avoir découvert un nouveau moteur pour les navires, qui dispensera de l'usage du charbon, des chaudières et des fournaises. Le mécanisme du nouveau moteur sera bien moins volumineux, puisque quatre barils à farine suffiront pour emmagasiner la force motrice nécessaire pour actionner un gros navire de New-York à Liverpool. Les substances employées pour produire cette force motrice sont le sucre ordinaire et le chlorate de potasse. Ces substances sont chacune introduites dans des cylindres d'acier au moyen de la pression de l'air, et elles se combinent par l'introduction d'une tige de fer plongée dans l'acide sulfurique. Il se produit à chaque fois une explosion qui fait mouvoir un piston, absolument comme dans les engins à gaz. L'essai de ce nouveau moteur se fera prochainement sur un petit bâteau construit à cette fin.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

de France, d'Allemagne, des Etats-Unis et de Fabrique Canadienne

PIANOS :
Heintzman & Cie,
Wm. Bell & Cie,
Dominion & Cie,
Decker Bros. N. Y.
Mason & Risch.

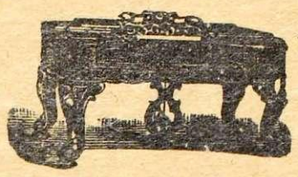

HARMONIUMS:
Wm. Bell & Cie,
Dominion & Cie,
Doherty & Cie,
Burdet & Cie,
Scheidmayer, etc.

Machines à coudre **New Williams, le Davis** (à entraînement vertical)—Coffres de sûreté—Safes—Vitrines pour comptoirs

219, Rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

Téléphone 278

JOS. GAUTHIER & FRERE

PEINTRES-DECORATEURS

292, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

IMPORTATEURS DE TAPISSERIES ANGLAISES ET AMERICAINES

Seuls agents à Québec de la METROPOLITAN PLATE GLASS Co., assurance contre le bris de vitres.

DOMMAGES PAR L'EAU ! !

Ayant eu l'avantage d'acheter pour au-delà de $5,675.00 de marchandises endommagées par l'eau, nous commencerons aujourd'hui la vente de toutes ces marchandises, lesquelles n'ont pas d'autres dommages, et qui seront vendues à une très grande réduction, savoir : Coton jaune, shirting, coton à chemises, coton à draps, coton à tisser, flanellette, coutil, duck, coupons, tweed de fil, châlis, indiennes, etc.

SYNDICAT DE QUEBEC

207, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH

Téléphone 343

J. L. O. VIDAL & FILS

MECANICIENS-IMPORTATEURS

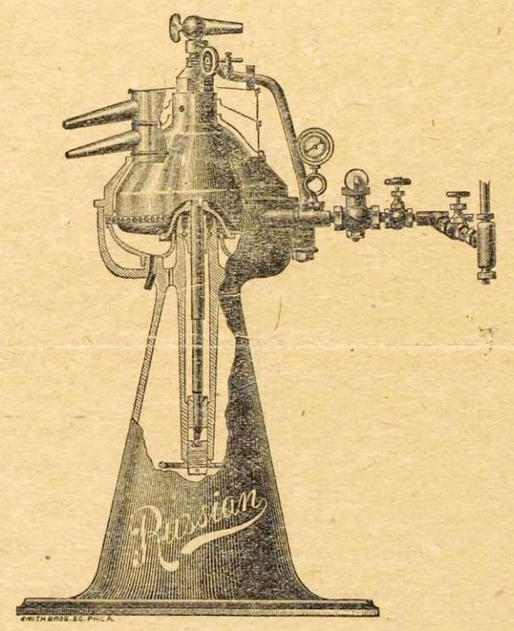

DE

Machineries de toutes espèces

Attirent l'attention du public sur les deux colonnes suivantes :

MATERIEL DE BEURRERIE

CENTRIFUGE A LA MAIN—No 2, Impérial, 300 lbs.
CENTRIFUGE A LA MAIN—No 3, Impérial, 600 lbs.
IMPÉRIAL POUR POUVOIR—Ordinaire, 1500 à 2500 lbs
IMPÉRIAL A TURBINE—1200 à 1400 lbs.
" " " No 1, 2500 lbs.
" " " No 2, 1500 lbs,
De Laval de seconde main.
Danoises de seconde main.
Presseur de beurre "Fargo," Malaxeur.
Barate Carter (en chêne).
Presure de Carter, "Rennet."
Couleur à beurre Carter.
Couleur à fromage Carter.
Lactomètre Babcook de 4 à 50 bouteilles.
Lactomètre ordinatre.
Le petit détectif.—crémomètre.
Moulin à caillé Harris.
Presse à fromage et 10 moules.
Bassin à fromage de 500 gall.
Bouilloire en acier pour fromagerie.
Couteau perpendiculaire et horizontal.
Balance Fairbank, de 400 lbs.
Soucoupe et chaudière.
Instruments et tubes à tester.
Canistres à peser le lait et alles.
Engins et bouilloires neufs pour beurrerie $350.00
Engins et bouilloires de seconde main.
Boîtes de boîtes à fromage $6.50 le 100.
Tinettes pour beurrerie $28.00 le 100.
Couloirs aérateurs—Thibault.

ELECTRICITE

Dynamo pour lampes à arc.
Machines Kay.
Dynamo pour lampes incandescentes.
Moteurs électriques de toutes capacités.
Machines Ball et machine Wenstroms.
Lampes Swan.
Lampes Edison, 8 volts à 110. ½ le P. à 64.
Lampes de toutes provenances.
Socket à clef ou non.
Commutateurs (Switches).
Rosettes pour lampes suspendues.
Abat-jour.
Am-metre et volt-metre, ohm-metre.
Fils à l'épreuve de l'eau.
Fils recouverts de caoutchouc.

Appareils pour maisons privés.

Piles Taylor et autres.
Lampes de 16 ch. 20 volts.
Lampes de 8 ch. 8 volts.
Seringue à batterie.
Poudre dépolarisante.
Plaques de zinc amalgamées.
Acide sulfurique.
Charbons pour vases poreux.
Fers électriques à sonder, pour plombiers et autres.
Cloches électriques.
Bourdons d'alarme.
Conducteurs parallèles.
Batteries médicales.
Toutes espèces d'appareils électriques.

MACHINERIES

Turbine volcan.
Turbine petit-géant.
Turbine Leffel.
Turbine américaine.
Turbine Humphrey.
Engins " à détente automatique, Westinghouse.
Engins ordinaires.
Bouilloires en fer et acier.
Moulins à vent.
SCIERIE,—Grements de scies rondes.
Planeur et embouveteur, faiseur de moulure.
Planeur-pony.
Scie à déligner et godendards.
Scie à ruban, etc.
Tour à bois, tour à fer.
Drilles, radial et autres.
Planeur à fer, Shaper et Milling machines.
Grément pour scier et fendre le bois de corde.
Machines à bois de boîte.
Scie balançoire, monte-billots.
Scie ronde, Godendards.
Scie de long et de moulin.
Machines à bardeaux et à lattes,
Pompes, Tuyaux, Soupapes.
Drilles tordues, Drilles pour forgerons.
Tours, Scies, mus par le pied.

Toutes les machines des charrons et des menuisiers, Arbres de couche, Supports, Courroies, Poulies en fer, en bois, fondues ou tout d'une pièce.

Entreprises de fabriques complètes

DEMANDEZ NOS CATALOGUES ET NOS PRIX

Durant l'hiver de 1893, nous avons monté plusieurs scieries. Demandez les noms.

J. L. O. VIDAL & FILS

97-99-101, Rue St-PAUL, QUEBEC

QUEBEC

SAMEDI, 27 MAI 1893

AVIS

—

En attendant notre installation définitive, nos bureaux sont temporairement au No 1, rue Port Dauphin, chez MM. Dussault & Proulx.

LACHE ET HYPOCRITE

—

Angers, chef de la tribu des *sauteux*, a fait arrêter notre excellent ami. M. Choquette, député de Montmagny.

Pour donner le change et se mettre à couvert, il a poussé de l'avant le mannequin de Louison Taché, reporter à *L'Opinion Publique*, mais c'est Angers qui inspire les poursuites. On n'a qu'à voir le bon sourire de Belleau, le confident, de Landry, le fournisseur, de Panet, le petit frère aimé, et le *chic* triomphant de Tom Chase, vous savez, l'homme qui envoie ses adversaires au pénitencier, pour un terme variant de sept à vingt et un ans.

M. Louison nous permettra d'ignorer son insignifiance. On ne s'occupe pas des bambins, même quand ils posent au sérieux. On leur donne un morceau de sucre d'orge, une tape sur la joue, et va te promener, mon petit !

Ces poursuites sont ridicules. Notre ami Choquette en a vu bien d'autres. Les fielleux, les hypocrites, les saintes nitouches doublées de Robert Macaire se sont rués sur lui pour l'écraser, le ruiner, le chasser. Avec son indomptable énergie, sa verve endiablée, son étoile heureuse, il a triomphé de tous et de tout.

Le cardinal de Richelieu, lorsqu'on lui recommandait quelqu'un aux faveurs royales, n'oubliait jamais de demander : " Est-il chanceux ? " Le grand politique estimait que l'Etat est mieux servi par ceux que la bonne fortune entoure et que les dieux protègent.

Mais, dira-t-on, Angers est donc bien lâche de se couvrir d'un masque et de fuir la responsabilité de ses haines ! Lâche n'est pas le mot. La langue française, cet outil pourtant merveilleux, est impuissante à définir ce mélange de passions malsaines d'instincts pervers et de vilains penchants.

Chapleau, qui a beaucoup vécu, beaucoup observé, qui a coudoyé bien des hommes au cours de sa carrière mouvementée, estime que c'est une bête venimeuse. Je m'incline devant ce jugement. Ce sera celui de l'histoire.

Comme homme public, c'est plus qu'un lâche, c'est un raté !

Comme avocat. il a été surtout un bon *sportsman*. Il a fait ses études de droit en yacht. Il connaît son vaisseau de l'étrave à l'étambot. Les haubans, galhaubans, les mâts de hune et de perroquet, les voiles carrées, les voiles latines, les drisses, les écoutes, les manœuvres de tribord et de bâbord n'ont aucun secret pour lui. Les justiciables du district de Montmagny, appuyés en cela par nos cours d'appel, ont jugé, après dix années d'expérience, qu'il pouvait être un matelot passable, mais un magistrat nul.

La *Sentinelle* n'écrivait-elle pas, il y a quelques semaines, qu'il avait été un fléau judiciaire ? C'est notre opinion aussi modeste que convaincue.

Il déteste cordialement le peuple, qui le lui rend bien d'ailleurs. D'origine patricienne, comme l'atteste son extrait de baptême, il estime que la plèbe a été créée et mise au monde pour engraisser les grands seigneurs, satisfaire les appétits exigeants de son entourage et de sa famille, en ligne paternelle.

En politique, c'est un impuissant ! Qu'a-t-il fait ? Quels sont ses états de service ? Il porte malchance à tout ce qu'il touche ou approche. En 1877, il a mené son parti à la déroute ; aux communes, il n'a brillé que comme onzième violon. Son coup d'Etat, inspiré par d'inavouables desseins, sera jugé un acte aveugle, idiot, sordide. Il ne portera pas non plus bonheur à la clique des Casgrain, des Pelletier et autres forbans de notre politique locale. Le peuple qu'ils ont blagué leur fera payer cher l'odieuse comédie qui s'est terminée le 8 mars 1892.

Angers voulait être ministre fédéral. Thompson en a fait l'acquisition. Est-ce une simple coïncidence ou la fatalité inexorable qui s'attache à sa personne ? Depuis quelques mois, en effet, le cabinet de la Puissance périclite, perd tout prestige, donne au pays le spectacle d'une faiblesse, d'un manque de cohésion, de ce *nescio quid* qui indique une fin prochaine. Toujours l'homme fatal !

Les Napolitains croient à la *jettatura*. En Italie, on ne manquerait pas de dire qu'Angers a le mauvais œil. Regardez cette figure féline, ce profil de chat que rien ne peut apprivoiser. M. Mercier, un jour, le fit décorer de l'ordre de St-Grégoire. Il devenait ainsi son frère. Il le fut, comme Caïn.

On n'est quelque chose à Ottawa, que si l'on appartient à la chambre populaire. Mais pour entrer dans celle-ci, il faut passer au creuset de l'urne électorale. Or, Angers est un peureux. Oh ! il est bien brave quand il se sent appuyé par les canons de la citadelle et les escadrons de cavalerie. Hors là, nenni. Se faire élire, se présenter devant les électeurs, rencontrer ses adversaires, faire face à l'ennemi, c'est pour les hommes de cœur sortis des rangs du peuple. C'est pour cela, comme lui disait notre ami Turgeon, " qu'il " n'a pas osé affronter les suffrages po- " pulaires et qu'il a préféré s'enfouir " dans un fauteuil sénatorial ; et quand " l'élection de L'Islet lui fournissait " l'occasion de parler à ce peuple qu'il " avait sauvé, il y a à peine une année, " il se réfugiait dans certains centres " francophobes d'Ontario pour recueil- " lir là des applaudissements qui l'au- " raient brûlé comme un fer rouge s'il " avait eu encore l'honneur de sa race " et l'orgeuil de son nom. "

A la capitale, il courtise le grand maître des orangistes, Clark Wallace, un malappris, sans instruction, sans éducation, à qui les torys de bonne famille ont fermé les portes du Rideau Club. Angers s'en délecte. Le soir du débat Dawson–Wallace, qui a consacré la doctrine de la rébellion contre la Couronne et l'avachissement des conservateurs français, ce lâche a été le premier dans les bras du grand maître pour le féliciter. Quelle déchéance ! quelle honte ! Cet homme a-t-il du sang français dans les veines ou de la boue ? Son enfance a-t-elle été bercée par les enseignements d'une mère chrétienne ? Notre excellent confrère de *l'Union Libérale* voudra bien lui réserver une place d'honneur dans sa galerie des " cœurs de citrouille."

Nous avons été chassés du pouvoir parceque l'hon. Ch. Langelier se faisait construire une maison à crédit. Angers n'est pas à Ottawa, depuis un mois, qu'il achète un château doré, $25,000 COMPTANT.

Triple Tartufe ! ! !

S'il est une justice distributive gouvernant le monde, cette homme finira mal.

ATHOS

UN PEU DE TOUT

—

D'après une liste dernièrement publiée à New-York, la valeur de certains métaux, par livre de Troye, est comme suit :

Barium, $1,482 ; calcium, $3,730 ; cerium, $2,798 ; chrome, $373 ; didymium, $3,357 ; erbium, $2.797 ; gallium, $52,220 ; glucinum, $4,476 ; indium, $3,357 ; lauthanum, $3,730 ; lithium, $3,730,; niobium, $1,865 ; osmium, $780 ; palladium, $420 ; rhodium, $3,357 ; titane, $821 ; thorium, $6,341 ; vanadium, $8,206 ; yttrium, $3,357 ; zirconium, $730.

—

Depuis plusieurs années, l'Angleterre importe des Etats-Unis de grandes quantités de pommes. Voici qu'elle importe maintenant des oranges. Il n'y a pas longtemps un steamer a pris à Fernandina, en Floride, 10,000 caisses d'oranges en destination des marchés anglais. C'est la première exportation directe des Etats-Unis en Angleterre.

—

Dans les langues anglaise, française et allemande, il se publie cent cinquante journaux et revues consacrés exclusivement à l'électricité et il y a pour le moins autant de publications scientifiques qui traitent de l'électricité et d'autres sujets.

—

Dans un ouvrage qu'il vient de publier, M. H. W. Wilson constate qu'aux Indes on a, au moyen de l'irrigation, fertilisé et rendu productifs plus de 25,000,000 d'acres de terre. Il y a 6,000,000 d'acres de terrains irrigués en Egypte et environ 5,000,000 en Europe. Aux Etats-Unis, où l'on vient d'introduire l'irrigation, il y a déjà plus de 4,000,000 d'acres soumis à ce système de fertilisation.

—

Un chimiste français vient de découvrir un procédé pour fixer le métal au ver et à la porcelaine. Il applique une une pâte d'argent, de borate de plomb et d'huile sur l'article à décorer et le soumet à une température assez élevée Il se produit une couche visqueuse, bonne conductrice de l'électricité, que l'on applique comme dans la galvanoplastie ordinaire.

—

D'après un état préparé par un banquier de New-York, les dettes des principaux pays sont—

Grande-Bretagne et Irlande, $3,350,-000 ou $87.79 par tête, déduction faite du fonds d'amortissement ;

France, $4,446,000,000, ou $116.35 par tête ;

Prusse, $1,109,000,000, ou $37.03 par tête ;

Espagne, $1,251,000,000, ou $73.85 par tête ;

Italie, $2,324,000,000, ou $76.06 par tête ;

Autriche-Hongrie, $2,866,000,000, ou $70.84 par tête ;

Russie, $3,491,000,000, ou $30.79 par tête ;

Etats-Unis, $1,500,000,000, ou $13.84 par tête.

—

En 1864, A. T. Stewart, le fameux millionnaire de New-York, a payé $312.000 pour sa taxe sur le revenu, au taux de 15 pour 100.

—

La plus ancienne pièce de monnaie qui existe est une pièce grecque qui date de sept cents ans avant l'ère chrétienne.

—

D'après la dernière statistique, les Etats-Unis comptent plus de 9,000,000 d'hommes en état de porter les armes.

—

Il reste en Califournie 2,625 cèdres géants mesurant plus de vingt-trois pieds de diamètre.

—

On vient de découvrir dans l'Atlantique, par 29° 2' de latitude nord et 127° 59' de longitude, un îlot qui n'a que neuf pieds de largeur.

—

Le professeur Suess, géologue viennois, dit que tout l'or extrait chaque année des mines est plus qu'absorbé par les arts et la dentisterie, en sorte qu'il n'en reste pas pour le monnayage. Il ajoute qu'on est obligé de prendre l'or monnayé pour satisfaire aux besoins de l'industrie.

—

Un mineur américain a découvert au Méxique des mines d'étain d'une grande richesse et qui paraissent avoir été exploitées par les indigènes avant la découverte de l'Amérique.

—

Le gouvernement russe construit à travers l'Asie un chemin de fer qui aura 5,613 milles de longueur, ce qui éclipse tous les chemins de fer du Pacifique que nous avons en Canada et aux Etats-Unis.

—

La première locomotive vient d'être introduite à Bankok, dans le royaume de Siam. On l'a inaugurée sur une voie d'un demi-mille de longueur, au grand ébahissement des indigènes. qui ne pouvaient s'imaginer comment marchait ce cheval de fer.

—

En 1892, la production du fer en Angleterre a diminué de 1,000,000 de tonneaux et elle a triplé aux Etats-Unis.

—

On construit sur la Loire, pour le comte Chabannes la Pallice, un superbe yatch en aluminium, ce qui est la première construction de ce genre. La substitution de l'aluminium à l'acier aura pour effet de diminuer de moitié le poids de ce navire.

—

Un individu de Memphis prétend avoir découvert un appareil pour détruire les mauvaises herbes au moyen de l'électricité. La machine, comprenant un dynamo, une machine à vapeur et des batteries, est placé sur un chariot, que l'on promène dans le champ et qui, au moyen de brosses, répand de chaque côté le courant électrique qui fait mourir les plantes adventices ou mauvaises herbes.

—

M. Murray, qui faisait partie de l'excursion du *Challenger*, donne comme suit les plus grandes profondeurs des différents océans : Atlantique, 27,366 pieds ; Pacifique, 30,000 pieds ; océan Indien, 18,582 pieds ; océan Austral, 25,200 pieds ; océan Arctique, 9,000 pieds. L'étendue de ces différentes mers est comme suit : Atlantique, 24,536,000 milles ; le Pacifique, 50,309,-000 milles ; la mer des Indes, 17,084,000 milles ; l'océan Arctique, 4,781,000 milles ; la mer Australe, 30,592,000 milles. La plus haute montagne est probablement le Deodhunga, l'un des pics de l'Himalaya, qui a 29,002 pieds d'altitude.

Un lapidaire d'Armsterdam est actuellement occupé à tailler et polir l'un des plus gros et plus beaux diamants qui existent. Il pesait 474 carats à l'état brut et il en perdra 274 par la taille et le polissage. Par son poids, il prendra rang après le *Grand Mogol*, le diamant perse, qui pèse 280 carats et avant le *Victoria* ou *Diamant Impérial*, qui appartient au Nizam de Hyderabad. Le fameux *Orloff*, en Russie, pèse 194¾ carats et le *Jaune De Beers*, vendu récemment à un rajah indien, pèse 225 carats.

—

Le duc de Veragua, descendant de Colomb, a prêté pour l'exposition de Chicago quarante-cinq volumes se rattachant aux voyages de son ancêtre. Chacun des documents compris dans ces volumes est écrit de la main de Colomb ou revêtu de la signature de Ferdinand et d'Isabelle. Cette collection renferme aussi l'original de la première commission accordée au grand découvreur.

—

Les femmes du Mississipi ont organisé un curieux monument à l'exposition de Chicago. C'est un fort construit avec des balles de coton et représentant celui de Vicksburg durant le le siège. L'intérieur de ce fort en miniature est rempli d'échantillons de tous les articles qui peuvent se faire avec du coton.

La véracité de ces Messieurs

—

Après l'écrasement de Vaudreuil, *Le Quotidien* disait avec un aplomb imperturbable :

" Nous avons à enregistrer aujourd'hui une défaite dans nos annales politiques : non pas une défaite dans le véritable sens du mot, car Vaudreuil est un vieux château-fort libéral où nous n'avons réussi que par accident à planter le drapeau conservateur."

Le même jour l'*Evénement*, autre journal bleu, disait avec le même aplomb :

" Depuis 1867, il y a eu neuf élections dans le comté de Vaudreuil. Sur ce nombre deux seulement ont eu lieu par acclamation et le comté a toujours été conservateur, excepté en deux circonstances, en 1891 et 1893, ainsi que l'indique le tableau suivant :

1867—Conservateur..... Acclamation
1872—Conservateur..... 235 majorité
1874—Conservateur..... Acclamation
1878—Conservateur..... 62 majorité
1882—Conservateur..... 604 majorité
1887—Conservateur..... 213 majorité
1891—Libéral ..... 98 majorité
1892—Conservateur..... 35 majorité
1893—Libéral ..... 155 majorité"

Cela peut donner une idée de l'exactitude avec laquelle ces bons journaux bleus renseignent le public.

MAISON

Z. PAQUET

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS

—

Depuis que nous avons agrandi notre établissement, nous avons dû augmenter nos importetions pour répondre aux demandes toujours croissantes de notre clientèle. Cette année, nos importations de printemps sont plus considérables encore que par le passé, et notre assortiment est des plus variés et des patrons les plus nouveaux, comme on peut en juger en jetant un simple coup d'œil dans les vitrines de nos magasins. On comprend qu'il serait trop long d'énumérer ici toutes nos nouveautés pour en faire connaître la valeur. Nous nous contenterons d'attirer l'attention du public sur les départements suivants :

1o **Le département des tapis,** prélarts, couchettes en fer et garnitures de maison en général. Inutile de dire que les patrons de nos tapis et de nos prélarts sont les plus riches et les plus artistiquement travaillés.

2o **Le département des manteaux** et des chapeaux importés. Ces articles, tous de la mode la plus récente, excitent l'admiration des dames par leur élégance et leur fini.

3o **Le département des hardes** pour hommes. Dirigé par des tailleurs d'expérience, ce département prend de jour en jour de plus grands développements.

4o **Le département des étoffes à robes** et de garnitures. Cet assortiment surpasse tout ce que nous avons importé jusqu'à ce jour sous le rapport de la variété et des nuances.

5o **Le département des soies,** noires et de couleurs. Nous n'épargnons rien pour donner à cette branche du commerce toute l'importance qu'elle comporte. Aussi nous avons en mains une variété infinie de soies noires ou de couleurs, qui frappent les regards de tous les acheteurs. Nous mentionnerons entre autres la célèbre

SOIE COOPERATIVE

surnommée la Soie de l'Avenir. Cette soie noire, tout à fait nouvelle, est d'une beauté insurpassable et remarquable par sa durée, sa douceur au toucher, sa solidité et sa richesse de teinte.

Z. PAQUET

RUE ST-JOSEPH

L'AVENIR DES FUMEURS

—

Les fumeurs trouveront leur avenir chez M. Joseph Côté, à l'enseigne du Nègre, 355 rue St-Paul, au Palais, en allant acheter, à des prix défiant la concurrence, tout ce qu'un fumeur peut désirer en matière de tabagie—pipes pour 29 centins et moins ; pipes en bois, avec boîtes, pour 90 centins ; pipes en *écume de mer*, garantie, pour $2.00 ; cigares $0,75 et $0,90 la boîte, &, &.

Les amateurs de *tabac canadien* en feuilles sont particulièrement invités par M. Côté à aller savourer *gratuitement*, à titre d'essai, le *Petit Tabac Rouge* qu'il ne vend que 30 centins la livre. M. Côté défie les plus difficiles de ne pas être satisfaits de cet excellent tabac, les délices des connaisseurs.

On peut utiliser son temps en savourant tous ces produits de la fameuse plante à Nicot.

Tout cela à l'enseigne du *Nègre*, au *Palais*, **Téléphone 1036.**

TRAITEMENT MÉDICAL DE L'ALCOOLISME

par les Docteurs Paquin et Faucher

(*Méthode Gilkerson*)

—

Ce traitement de victimes de l'intempérance, de l'opium, de la morphine et du tabac a été placé sous la direction exclusive et la responsabilité médicale des Drs R. Paquin et P. V. Faucher pour **QUEBEC**, et du Docteur P. Lord pour **LEVIS.**

—

Adresses : 419 ou 365, rue St-Jean,
Téléphones : 813 ou 763, pour QUÉBEC
LEVIS 18, Côte du passage,
Téléphone, 81,

VANDRY & MATTE

—Plombiers hygiéniques, fabricants et poseurs d'appareils de chauffage à l'eau chaude et à la vapeur, d'appareils d'éclairage combinés au gaz et à l'électricité, de sonneries mécaniques et électriques.—Ouvrages de tous genres en cuivre, en tôle et en ferblanc.—MM. Vandry & Matte profitent de l'occasion de l'apparition du journal *L'Avenir* pour informer le public qu'ils viennent de fabriquer un nouveau poële pouvant très bien faire la cuisine et en même temps faire le chauffage à l'eau chaude d'une maison, au charbon ou ou bois, et surtout pour chauffage sur le même étage que le poële. Ces Messieurs offrent toutes les garanties qu'ils donneront satisfaction.

169 RUE ST-JEAN,
Québec.

NOUVELLE ASSURANCE

—

Nous apprenons avec plaisir qu'il vient de se former au Canada une compagnie contre les pertes occasionnées par les voleurs de profession ou autres trop nombreux malheureusement dans nos villes. La " Dominion Burglary & Guarantee Company, " tel est le nom de la compagnie en question, qui vient d'obtenir sa charte du gouvernement et qui compte comme directeurs et actionnaires les hommes les plus marquants dans la finance et le commerce du Canada.

Moyennant une faible somme, nous nous assurerons non-seulement contre les pertes occasionnées par le feu, mais aussi par les voleurs.

Nous apprenons avec plaisir que notre concytoyen et ami, M. J. B. Morissette, avantageusement connu, est l'agent général de la compagnie pour Québec.

Nous souhaitons à cette nouvelle institution canadienne tout l'encouragement désirable.

Les directeurs de cette nouvelle institution, qui a son siège principal à Montréal, sont Samuel Finley, président, Hon. A. W. Ogilvie, vice-président, Hugh Graham, A. Haig Sims, E. Percival Heaton, J. N. Fortier, A. S. Ewing.

Parmi les principaux actionnaires, nous remarquons l'honorable G. A. Drummond, Robert Bickerdike, MM. Hugh Graham, Geo. D. Ross, J. M. Fortier, John Torrance, Lyman Brown, J. W. McRae, J. N. Greenshields, etc., etc. Gérant général, M. John A. Grose.

Le " Magasin de chaussures des Artisans "

—

Nous ne saurions adresser les ouvriers et le public en général à meilleure enseigne que celle de **M. Ed Plante,** 258, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, pour l'achat de chaussures de première qualité et à bon marché.

M. Plante a toujours en mains la célèbre bottine PATENTE, confectionnée d'un seul morceau.

BOITES

DE CARTON ET DE BOIS

Boites de carton pour chaussures, bretelles, bas, corsets, guêtres, gants, chapeaux, manchons, manteaux etc ; **Boites** à tabac ; **Boites** de pharmacie de tous genres en carton et en bois ; **Boites** de fantaisie pour biscuits, gâteaux, bonbons, etc ; **Boites** de fantaisie pour coutellerie, bijouterie, etc.

Portefeuilles et **valises** pour commis voyageurs.

La seule manufactures de boîtes de bois à tenons.

EDMOND PARÉ,
78, Rue Lalemand,
Québec.

L'AVENIR

ET LA

Maison Allaire

Comme toujours la MAISON ALLAIRE domine et dominera dans l'avenir les autres maisons pour instruments de musique, machines à coudre et machines à tricoter.

Dans l'avenir, les successeurs des propriétaires actuels sauront conduire les affaires de la maison sur le même principe.

Avant d'acheter, veuillez voir les qualités et le prix des instruments de la

Maison Allaire

Coin des rues { ST-JEAN et ST-STANISLAS

Haute-Ville, QUEBEC

RESTAURANTS

RESTAURANT DU " CLAIRON D'OR "
NARCISSE MORIN, propriétaire

Ce restaurant, un des mieux tenus et des plus achalandés de cette ville, se recommande surtout par l'excellente qualité des liqueurs. — Spécialité : Lunchs, vins et liqueurs. Cigares et huîtres, de premier choix.

42-44, Rue Garneau, Haute-Ville
(*En face de l'Institut Canadien*)

TAILLEURS

JEAN PATOINE
TAILLEUR
pour dames et messieurs
DERNIERES NOUVEAUTÉS
250, Rue St-Joseph, St-Roch

Barbiers et Coiffeurs

L. T. DROLET
SALON DE
BARBIER-COIFFEUR
Patronisé par S. A. R. le Prince Georges de Galles
52, Rue Garneau, H.-V.
Salon de dames. —— Bains publics.
Téléphone 974

J. A. LAPOINTE & CIE
PERRUQUIERS, COIFFEURS
ET PARFUMEURS
266. Rue St-Jean, Québec

NAP. MATTE

Comptable, Auditeur et Liquidateur

75, Rue ST-PIERRE

Basse-Ville, Quebec

BUREAU : Bâtisse de la Banque Nationale

Spécialité : Règlement de Faillites.

Téléphone : Bureau, 731 — Résidence, 872

INDICATEUR de QUEBEC et LEVIS
1893-94

BOULANGER & MARCOTTE
28-34, Côte de la Montagne, Québec.

Dr J. A. LANTIER
Dentiste

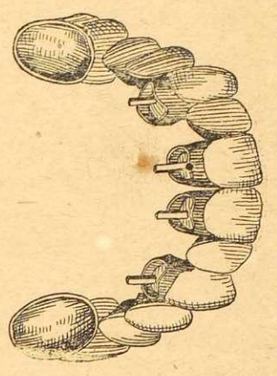

Pratiquant depuis 8 ans à Trois-Rivières, a ouvert son bureau au

No 69, RUE ST-JEAN

HEURES DE BUREAU :— De 9 h. a. m. à 6 h. p.m., et le soir de 7 h. à 9 h

THE Anchor Weakness Cure

OU

REMEDE "ANCHOR"

CONTRE la FAIBLESSE

Le grand Remède TONIQUE et FORTIFIANT du jour, demandé par tous ceux qui sont FAIBLES.

En vente chez tous les pharmaciens

J.-B. LALIBERTE

145, Rue ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC.

Nouvelles importations de capots et manteaux

- IMPERMEABLES -

justement arrivés.

Patrons nouveaux
Coupe fashionable

T T T T

LE MAGASIN DE THÉ

J. B. ROUSSEAU

Importateur de Thés et Cafés

240 { RUE ST-JOSEPH / ST-ROCH } 240

SUCCURSALES :

214, Rue et Faubourg St-Jean, QUEBEC
70, Côte des Marchands, Lévis

Thés de choix de toutes sortes, à vingt-cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs, avec un présent à chaque livre.

Une visite avant d'acheter ailleurs.

O. PICARD & FILS

Plombiers, Ferblantiers et Fumiste

POSE d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes, dans les édifices publics et les maisons privées

FOURNAISES à air chaud, à eau chaude et à vapeur

Installation de sonnettes électriques et mécaniques

199, RUE SAINT-JEAN
QUEBEC

Téléphone 122 — Tiroir de poste 624

REID, CRAIG & CIE

COIN DES RUES ST-THOMAS et ST-ANDRE

Fabricants de Papier, Papeteries et Marchands Généraux
AU GROS

Pulpe de bois, cartons de bois et de paille, papier pour boites d'allumettes—Marchands généraux de papeterie, papiers de tenture, sacs de papier, registres de comptabilité, etc.—Feutres pour toitures et sous-tapis, articles en papier, étoupe, brai noir et vert goudron, résine, coul tar etc., etc., etc.

MOULINS A LORETTE, PORTNEUF ET PONT-ROUGE

AUSSI :—Acheteurs de ferrailles et vieux métaux, chiffons, cordages, plomb et machines de seconde main, qu'ils paient le plus haut prix.